12315

COUP-D'OEIL

SUR

LES RELATIONS POLITIQUES

DE LA

RUSSIE

AVEC LA

FRANCE.

Biblioteca Nacional
FONDO PALACIO

SUIVI D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR S. A. S. MGR. LE DUC D'ENGHIEN, FUSILLÉ PAR ORDRE DE BONAPARTE DANS LE BOIS DE VINCENNES, LA NUIT DU 21 AU 22 MARS 1804.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de W. Spilsbury, 57, Snowhill;

Et se vend chez A. DULAU et Co. Soho-Square.

1804.

COUP-D'OEIL, etc.

L'INTERPOSITION des deux Monarchies Autrichienne et Prussienne, entre la France et la Russie, ainsi que la distance immense qui sépare ces deux derniers Etats, restreint extrêmement leurs relations directes. Ils ne peuvent s'atteindre qu'au travers de ces deux Monarchies trop fortes l'une et l'autre pour être réduites à une neutralité passive qui ouvriroit, à travers leurs territoires, une marche libre aux armées Russes et Françoises. La Prusse ou l'Autriche sont donc nécessairement parties dans toute querelle directe entre la France et la Russie; et généralement ces deux derniers Etats n'ayant aucune prétention directe l'un sur l'autre, ils n'entreront en rapports d'hostilité l'un avec l'autre qu'en qualité l'un d'aggresseur, l'autre d'auxiliaire de l'Autriche ou de la Prusse. Enfin, la distance immense qui sépare la France et la Russie ne permet à aucun de ces deux Etats d'employer l'un contre l'autre qu'une

très-foible portion des forces que chacun d'eux peut employer contre ses voisins immédiats.

Mais quoiqu'en général la France semble ne pouvoir faire sur la Russie une forte impression, il y a telle combinaison de circonstances possibles, qui altéreroit ce résultat, et cette combinaison peut se réaliser d'un moment à l'autre.

En effet il faut observer—que les François ont une armée immense au nord de leur pays, et n'ont point d'ennemis au midi—que cette armée peut être renforcée promptement par toutes les troupes destinées à l'invasion d'Angleterre, dès le moment où Bonaparte, rebuté par les difficultés de ce projet, se verra obligé d'y renoncer—qu'une armée particulière, dans le meilleur état possible, formant pour ainsi dire l'avant-garde des forces Françoises, est maitresse de l'Elbe, depuis son embouchure jusqu'au Brandenbourg—que cette même armée est déjà en possession d'une contrée au-delà de l'Elbe, et à huit jours de marche de Berlin—qu'elle est soutenue, pour ainsi dire, par échelons, par les troupes répandues dans les pays de Hanovre, Osnabruck, Frise, Hollande, Brabant, Allemagne Françoise, Flandres, Picardie, etc.—que toutes ces troupes peuvent se succéder avec une rapidité effrayante, étant toutes réunies et prêtes à entrer en campagne —que toutes les provinces Prussiennes au midi de l'Elbe, investies ou pénétrées par ces mêmes armées, seront occupées le jour même que Bonaparte en

donnera l'ordre; et que leurs ressources passeront tout entières au Gouvernement François, qui en tirera plus d'argent, d'hommes, de chevaux, de munitions en tout genre, dans trois mois, que le Gouvernement Prussien n'oseroit en tirer dans quatre ans—que l'apparition d'une armée nombreuse sur la rive droite de l'Elbe, arrachera au Dannemarc une neutralité précaire, par laquelle il espérera sauver le Holstein, le Slesvig et le Jutland, ou du moins différer la perte de ces contrées, jusqu'au bouleversement de la Monarchie Prussienne—que tous les corps—d'armée François qui se porteront successivement vers l'Elbe et au-delà, sont flanqués, à gauche par la mer depuis le Rhin jusqu'à la Baltique, en front par la Baltique, et sur la droite par les petits Etats de Nassau, de Hesse et de la Haute Saxe, qui sans doute ne prendront pas les armes légèrement contre un ennemi aussi redoutable que la France; de manière que les forces Françoises pourront attaquer la Prusse sur un front égal à celui sous lequel elle sera défendue, sans crainte d'être débordées, ni à droite ni à gauche—que le Gouvernement François aura l'initiative de la lutte avec la Prusse, avec le choix du moment de l'attaque, et l'avantage de menacer immédiatement sa capitale—que les armées Françoises subsisteront, en grande partie par le pillage de cette vaste portion de l'Allemagne qu'elles auront traversée, et par les exactions faites

sur le commerce de Bremen, Hambourg et Lubec—que l'armée Prussienne contient deux classes nombreuses de soldats, sur lesquelles le Roi de Prusse doit compter fort peu; l'une est de déserteurs François et autres, qu'il sera aisé de débauchèr au Gouvernement François, dont l'habileté à manœuvrer les ésprits du vulgaire est si connue; la seconde classe, très-nombreuse encore, est celle des officiers et soldats Polonois. Ceux-ci seront attaqués par des armes particulières. Pour eux, le motif de la guerre entreprise par les François sera l'indépendance de la Pologne comme Etat, et sa résurrection comme nation; il y aura dans l'armée Françoise des brigades Polonoises, pour offrir aux soldats de cette nation un noyau, etc.—que d'un autre côté le Roi de Prusse a nécessairement une grande partie de ses forces répandues à une grande distance du point d'attaque, soit vers la Bohéme, partie sur laquelle se porte plus particulièrement son inquiéte jalousie, soit vers les confins de la Petite Pologne, soit enfin vers le Bug et le Niémen, etc.—qu'une grande partie de l'armée Prussienne est habituellement dispersée dans le pays par congé.

Dans de pareilles circonstances, quels avantages n'aura pas l'armée Françoise aguerrie par tant d'années de guerre, victorieuse par-tout, parfaitement équipée aux dépens des pays qu'elle opprime, excitée par le souvenir du pillage qu'elle aura fait entre le Rhin et l'Elbe, et par l'appât de celui qu'on

leur promettra, etc. contre une armée dispersée, qui depuis long-tems n'a fait la guerre, affoiblie par la désertion, et n'ayant peut-être même pas la confiance du gouvernement qui l'emploie! car il ne peut ignorer les principes soi-disant philosophiques, mais réellement démocratiques, dont les Universités de ce pays ont infecté toutes les classes civiles et même militaires! Et si, dans de pareilles circonstances, les François venoient à remporter une victoire considérable, peut-on douter que Berlin ne tombât entre leurs mains, et que leurs troupes n'atteignissent dans peu de jours les frontières de la Pologne? Or, je le demande dans une telle situation des choses, ne doit-on pas s'attendre à voir une insurrection presque générale dans les trois Pologne, où il y a tant de regrets, tant de souvenirs, et tant de mécontentements fondés ou non? A cette époque qui arracheroit aux trois Puissances une population de douze à quatorze millions d'âmes, qui la tourneroit en ennemis fanatiques et acharnés, qui armeroit contre elles tant de bras dont elles pouvoient disposer auparavant, la guerre prendroit le caractère le plus alarmant. La Monarchie Prussienne, qui vit sur sa réputation militaire et sur son trésor, mais dont toutes les parties si récemment et si irrégulièrement jointes ne sont pas encore cimentées, seroit probablement détruite. Sans doute il resteroit d'immenses ressources à la Russie et à l'Autriche: mais le contact entre la Russie et la

la France deviendroit immédiat, et la première auroit désormais à supporter, sur les bords de Niémen et du Bug, ou même de la Vistule, le voisinage, les armes, les intrigues et les principes de la puissance Françoise. Deux autres considérations ne doivent pas échapper au Gouvernement Russe: la première est, que quand même les Russes parviendroient à contenir les François au-delà de la Vistule, ceux-ci établis sur la Baltique, depuis Lubec jusqu'à Danzig, y acquerroient bien vîte des grands moyens maritimes, capables d'inquiéter les provinces Russes autour de cette mer; la seconde, que l'isle de Sélande et Copenhague, exposées aux attaques immédiates des François, depuis tous les points de l'immense développement de côtes qui s'étend depuis le Cap *Skaw* aux bouches de l'Oder, ne tarderoient pas à y succomber, et que de ce moment la Baltique deviendroit, pour les flottes et la marine Russes, une prison dont les François tiendroient la clef.

Je sais qu'une attitude vigoureuse de la Prusse peut prévenir un pareil bouleversement. Mais depuis quand la Prusse a-t-elle montré de la vigueur contre le Gouvernement François? Flottant continuellement entre sa frayeur et son ambition, on ne peut se dissimuler que la Prusse a été un des principaux instruments de l'aggrandissement excessif de la France; et trouve-t-on dans la conduite récente du Cabinet de Berlin, depuis l'invasion de Hanovre,

des symptomes bien rassurants de force et de vigueur?

D'après cet exposé il paroit que la Prusse et le Danemarc sont, dans ce moment, exposés à un danger éminent; que la Russie est leur protecteur et leur appui naturel; qu'elle est même très-intéressée à agir dans ce sens; mais que, comme le danger est tout à la fois plus pressant et plus considérable pour ces deux Etats (plus pressant par le voisinage des armées Françoises, plus considérable en ce qu'une ou deux défaites peut les renverser), c'est à eux à faire les plus grands efforts pour le détourner, comme c'est l'intérêt de la Russie de seconder ces efforts avec toute l'énergie d'un auxiliaire puissant et intéressé à leur conservation.

Je viens d'examiner sommairement les rapports politiques de la Russie et de la France au nord de l'Europe, et pour ainsi dire qu'elle espèce d'action ces deux Etats peuvent exercer l'un sur l'autre à travers la masse des Etats qui les séparent. Mais c'est au midi que sont leurs principaux rapports; c'est dans la Turquie d'Europe, la Mer Noire et l'Archipel qu'est leur ligne de contact politique. Aussi est-ce sur ces contrées, en tant qu'elles sont, suivant toutes les apparances, le champ prochain des hostilités qui ne peuvent tarder d'éclater entre la France et la Russie, que je désire fixer particulièrement l'attention.

Nous avons vu la France reculer ses limites, vers le Nord, jusqu'au Rhin; englober dans ses vastes

possessions la République des Provinces-Unies, cet Etat si important par ses richesses acquises et par son commerce, par ses ports, ses vaisseaux et ses matelots, par les débouchés de tant de grands fleuves, par le voisinage de l'Angleterre, et s'incorporer par ce moyen la seule puissance navale qui existât entre la France et la Baltique.

Les pas qu'a fait l'ambition Françoise vers le midi, sont encore plus alarmants. Pour bien saisir l'ensemble de ce vaste sujet, il faut jeter un coup-d'œil sur la Mer Méditerranée.

La Méditerranée, dans ce moment, ne présante à l'observateur qu'une seule puissance réelle, indépendante et active; c'est la France. En effet l'Espagne subordonnée, en tout, à la France, ne se refuse à l'aider de toute l'étendue de ses moyens, qu'en s'enveloppant, pour ainsi dire, dans la nonchalance et le désordre de son administration; et encore est-ce un bonheur pour l'Europe, qu'une indépendance nominale et de forme ait soustrait, jusqu'ici, à l'inquiète activité du Gouvernement François, des moyens qui seroient immenses s'ils étoient à sa disposition absolue? Le Portugal, plus foible encore et plus ouvertement menacé, est encore plus dans sa dépendance.

L'Italie n'est ni plus ni moins qu'une province de France, et le Dey de Paris envoye des troupes à Ancone, à Naples, à Tarente, comme il en enverroit à Marseille et à Toulon.

Au fond de l'Adriatique est, à la vérité, une Puissance encore respectable sur terre malgré ses revers, mais nulle sur mer par son éloignement et par son manquement absolu de marine. En cas d'alliance avec elle, l'escadre Angloise ou Russe employée à protéger ses côtes, est si éloignée de tout, qu'elle doit être regardée comme perdue pour tout autre objet que la protection de ses alliés sur cette mer, c'est-à-dire, du pays de Venise, de l'Istrie, et de la Dalmatie Autrichienne et Turque. Mais en récompense, la Dalmatie, Trieste et Venise donnent à l'Empereur la facilité de transporter, sous la protection d'une escadre Russe et Angloise, un corps de 40,000 hommes dans l'Etat de l'Eglise ou dans le royaume de Naples, pour y attaquer les François dont les forces seront en partie à Naples, Gaeta et aux environs, tandis que le reste sera disséminé, à de grandes distances les unes des autres, à Tarente, Otrante, Ancona, etc. toutes très-éloignées des secours qu'elles peuvent attendre de la Haute-Italie, enfin séparées de ces secours par l'armée Autrichienne. Cette manière d'opérer est la seule qui puisse faire tomber la frontière qresqu'inexpugnable qui défend l'Italie contre les forces Autrichiennes (je veux dire les montagnes des Grisons, le lac de Garda, Peschiera, Mantoue, le Bas-Pô, et Ferrare). Mais, comme je l'ai remarqué, cet avantage n'est qu'éventuel; il suppose l'Autriche entrée dans une alliance offensive avec la Russie ou l'Angleterre.

Je poursuis mon sujet.

De Gibraltar jusqu'à l'Egypte, les Etats Barbaresques, redoutables seulement au commerce des Etats foibles, se tairont devant la France, si jamais elle parvient à bannir les Anglois de Malte. On voit combien ils la craignent, par les ménagements qu'ils ont pour elle.

Malte, dans les mains de l'Angleterre, protège seule l'indépendance de la Sicile et de la Sardaigne; encore ne faut-il qu'un coup de vent pour ouvrir l'accès de ces isles aux François, et par conséquent pour leur en assurer la possession.

Enfin, au fond de la Méditerranée est le vaste et caduque empire de Turquie, dont toutes les provinces maritimes, l'Egypte, la Syrie, les côtes de l'Asie mineure, les isles de Chypre, de Candie, de l'Archipel, la Morée enfin, et le reste de la Grèce, sont devenus l'objet présent, immédiat et avoué de l'ambition du Gouvernement François.

Si l'on pouvoit douter de ses vues après l'attaque de l'Egypte et de la Syrie, il ne faudroit, pour s'en convaincre, que le voyage de Sebastiani; les propositions, dit-on, faites à d'autres Puissances, de prendre quelques parties de l'empire Turc, pour prix de leur consentement à l'occupation de l'Egypte et de la Syrie par les François, ce qui entraîne immédiatement celle des îles de Chypre et de Candie; les intrigues actuelles de Jacobin Brune et de cette armée d'agents et d'espions

dont il a inondé toutes les parties de l'Empire Turc.

Mais ce qui prouve clairement que l'ambition Françoise n'est pas dirigée seulement contre quelques branches de ce vaste et foible Empire, mais contre le tronc même, c'est-à-dire, contre la Morée, la Grèce, et Constantinople, c'est le parti que prit le Directoire immédiatement après la dissolution du Gouvernement de Venise en 1797, non-seulement de réserver provisoirement les îles de la Mer Ionienne (Corfou, etc.), mais encore de les incorporer à la France sous le nom de *Département*, et de les déclarer une partie intégrante, constitutionelle et inaliénable de la République. Ensuite, après que les Russes et les Turcs eurent repris ces îles, de concert, le Gouvernement François obtint, par le Traité d'Amiens, qu'on en fit un Etat particulier et indépendant, contre la nature des choses qui ne le permet pas, et se fit admettre à la garantie. Depuis, il y a constamment entretenu un esprit d'insurrection et d'anarchie, qar le moyen de ses nombreux partisans, à l'aide dèsquels, et par un coup de main qui lui est si facile depuis qu'il a une armée à Tarente, Otrante, etc. il compte entrer dans Corfou, clef de la Turquie d'Europe pour une Puissance maîtresse de l'Italie. Aussi, l'agent commercial Sébastiani n'a pas oublié dans son voyage *pacifique* du Levant, de visiter ces iles, et d'y augmenter l'influence déjà prépondérante du Consul par la pro-

tection solemnelle qu'il y a donnée au *Culte Latin*, certainement dans le même esprit de piété qui le porte à protéger les *Catholiques Irlandois* contre les *Hérétiques Anglois*. Et dans ce moment encore à quoi sert aux François une armée aux environs d'Otrante et de Tarente? Est-ce pour repousser une attaque de la République de Raguse, de celle des *Sept Iles*, ou même des Turcs? ou bien pour s'assurer le passage le plus court et le plus sûr d'Italie en Grèce, par la voie de Corfou et de la côte d'Albanie?

Abstraction faite de la force intérieure de l'Empire Turc, il n'existe donc plus d'obstacle à linvasion de ses provinces maritimes depuis la Grèce jusqu'à l'Egypte, que Malte et une médiocre escadre Angloise. La marine Angloise a incontestablement acquis le plus haut degré de perfection; mais à moins de lui attribuer une vertu magique et surnaturelle, comment peut-on espérer que cette escadre puisse bloquer le développement des côtes depuis Gibraltar jusqu'aux bouches du Pô, et protéger tout le développement du reste des côtes de la Méditerranée? Sur-tout, comment peut-on attendre que la marine Angloise coupe constamment aux François le trajet de quelques lieues depuis Otrante, Gallipoli, etc. à la côte opposée de la Grèce ou de Corfou?

Quant à la force intrinsèque de l'Empire Ottoman, dans un moment où nous voyons qu'il ne peut

arracher l'Egypte aux foibles débris des Mamelucs exterminés aux trois quarts par les François; qu'il n'a conservé sur la Syrie et l'Arabie qu'une souveraineté nominale; que Passwan-Oglou, à l'autre bout de ce vaste empire, s'en est rendu indépendant; et qu'enfin, jusque dans les provinces voisines de la capitale, il éclate journellement des rébellions; on me dispensera surement de prouver l'insuffisance des forces de l'Empire Ottoman pour sa propre conservation contre toute attaque un peu sérieuse.

De tout ce que je viens de dire, il résulte que le Gouvernement François domine absolument et sans contrôle sur-tout le midi de l'Europe, c'est-à-dire, sur cette immense, riche et populeuse contrée enveloppée, depuis les bouches de l'Elbe jusqu'à celle du Pô, par les mers Océane, Méditerranée et Adriatique, et bornée du côté de terre par les Etats de Dannemarc, de Prusse, et d'Autriche. Car ce qui vient de se passer dans le pays de Baden, prouve sans réplique que tous les petits Etats d'Allemagne situés entre la France et les trois royaumes que je viens de nommer, sont dans la dépendance absolue du Gouvernement François.

Il en résulte encore que, de même que la France, vers le nord, n'est plus séparée de la Russie que par le Brandebourg et la Pologne Prussienne, elle n'en est plus séparée vers le midi que par la Turquie d'Europe; avec cette différence, que la Prusse est une monarchie puissante et active, aux forces de

laquelle il ne manque que la volonté de celui qui en dispose, pour leur donner une grande influence; au lieu que la Turquie est un Etat déchiré par les plus cruelles divisions, épuisé par la plus mauvaise administration, en un mot, un Etat caduque, passif et prêt à s'écrouler sous son propre poids. Et ici, je dois remarquer que le Gouvernement François, s'il parvenoit à pénétrer en Turquie, trouveroit dans les dispositions générales des Polonois, la même assistance vers le midi que vers le nord, pour une attaque contre la Russie, sans compter celle qu'il tireroit de Passwan-Oglou dont les forces irrégulières se grossiroient rapidement, sous la protection d'une armée Françoise, de tous les féroces habitants des provinces Turques entre le Danube et la Mer Adriatique.

Enfin, nous avons remarqué que la France étoit devenue comme contiguë à la Grèce par l'invasion et l'occupation du royaume de Naples, et qu'elle dominoit absolument dans la Méditerranée où elle n'avoit d'obstacles à ses projets d'aggrandissement que Malte, quelques vaisseaux et quelques régiments Anglois.

Après avoir tracé sommairement l'état des choses au midi de l'Europe, je vais jetter un coup-d'œil sur la Turquie Européenne. Elle est composée de trois parties bien distinctes: 1°, les provinces Trans-Danubiennes; 2°, les provinces au Midi et dans les eaux du Danube, savoir, la Croatie, la Bosnie, la

Servie, et la Bulgarie; 3°, toutes les provinces qui forment l'ancienne Grèce prise dans le sens le plus étendu, savoir, celles qui sont au midi de cette haute chaîne de montagnes connue autrefois sous les noms de Rhodope, Hæmus, et aujourd'hui sous celui de monts *Balkan*, qui s'étend depuis le Golfe de Sizéboli dans la Mer Noire jusqu'au Golfe de Drino dans la Mer Adriatique; ces provinces sont renfermées par la chaîne de montagnes ci-dessus, par la Mer Noire, les deux Bosphores, la Propontide, l'Archipel, la Mer Ionienne, et le commencement de l'Adriatique.

C'est cette troisième partie qui intéresse vraiment la France; c'est celle-là qui, par son interposition entre l'Asie Mineure et les deux grands empires de l'Europe, leur fermera le chemin de la Méditerranée et de la Turquie d'Asie; c'est celle-là qui bloquera constamment les flottes et le commerce Russes dans la Mer Noire, par le détroit de Constantinople; c'est celle-là, enfin, qui se lie, par une espèce de continuité, avec la France considérée comme un empire dont l'Italie fait partie. En effet, le trajet d'Otrante en Epire n'est que de quelques heures; aussi est-ce vers cette partie que les François ont approché une armée redoutable, à laquelle il est impossible de supposer d'autres vues que l'invasion de la Grèce.

Il est bon de remarquer que cette chaîne des monts Balkans couvre toute la Grèce d'une mer à

l'autre, dans une longueur de 400 milles (de 60 au degré) contre toute entreprise des nations septentrionales. En effet, jamais les barbares du Nord ne purent attaquer, ni entamer par-là l'ancienne Grèce. Dans la suite les Romains, quoique maîtres de l'Illyrie, préférèrent toujours de transporter par mer leurs armées en Grèce, au lieu de les y faire entrer par-dessus ces montagnes. Postérieurement et dans les tems de la plus grande foiblesse de l'Empire d'Orient, où les nations barbares voisines du Bas-Danube dévastoient le reste de l'Europe Romaine, jusqu'au détroit de Gibraltar et jusqu'à l'Italie, elles ne purent, par cette voie courte, pénétrer jusqu'à Constantinople. Dans le tems des Croisades, les *Latins* parvinrent en Grèce et à Constantinople par la mer. Enfin de nos jours, où la foiblesse de l'Empire Turc rappelle le souvenir des derniers tems de l'Empire Grec, les armées Russes victorieuses ont été, pour ainsi dire, forcées de s'arrêter aux pieds de ces redoutables montagnes qui, aussi élevées que les Alpes, opposent une difficulté de plus, celle de n'offrir ni chemins ni subsistances aux armées qui voudroient les traverser. Cette expérience constante de tous les siècles, prouve, d'une manière irréfragable, que la Grèce une fois occupée et défendue par une puissance telle que la France, est à l'abri de toute invasion de la part de ses deux puissants voisins, les Empereurs de Russie et d'Allemagne.

Ces observations m'engagent à rappeler un fait connu probablement du Cabinet de St. Pétersbourg: c'est que Bonaparte, après la conquête de l'Italie en 1797, lia une intrigue avec le Pacha d'Yanina en Albanie, et proposa au Directoire d'entrer en Grèce par Corfou, de la soulever et de la révolutionner toute entière, depuis le Golphe de Thessalonique jusqu'à celui de la Valona, en couvrant cette première opération contre toutes les forces Turques, par la chaîne de montagnes presqu'inaccessibles qui s'étend d'un golfe à l'autre, et dont le Mont-Olympe fait partie: que le Directoire, craignant qu'il ne se rendit indépendant, craignant peut-être aussi de déterminer la Russie qui n'avoit pas encore paru sur la lice, ne voulut pas y consentir, et lui promit l'expédition d'Egypte avec laquelle les esprits François étoient familiarisés depuis long-tems. Mais ce plan n'est plus assez vaste pour les moyens que la fortune ou plutôt l'inertie de ses ennemis a placés, depuis, dans les mains de ce perturbateur de l'univers.

Avant de continuer à développer les projets du Gouvernement François contre la Turquie même, il faut revenir un instant aux deux premières divisions de la Turquie d'Europe, savoir, les provinces au-delà et celles en-deça du Danube. La première de ces deux divisions convient à-peu-près également aux deux Empires; elle peut aussi se partager. On conçoit cependant que l'Autriche pourroit se con-

tenter d'une très-petite portion, à la condition qu'elle retrouveroit un équivalent dans la Bosnie et la Servie qui lui conviennent exclusivement. Mais comment la Russie et l'Autriche pourront-elles s'accorder sur la possession de la Bulgarie? Dans les mains de l'Autriche, la Bulgarie ferme aux Russes le chemin de Constantinople et de la Méditerranée; elle l'ouvre aux Autrichiens; enfin elle donne une partie de la Mer Noire à une grande Puissance qu'on peut regarder avec raison comme la rivale naturelle de la Russie..... entre les mains des Russes, elle coupe aux Autrichiens l'accès de la Mer Noire, et leur ferme la navigation du Danube; elle les relègue sur la côte presqu'inaccessible d'une mer isolée et déserte (l'Adriatique); elle donne aux Russes, maîtres alors des deux tiers du pourtour de la Mer Noire, et en possession, sur cette mer, d'une flotte immense qu'ils peuvent armer à volonté et presque à l'insçu de l'univers, la facilité de faire tomber Constantinople dans leurs mains à la première attaque; enfin l'Autriche, dans cette supposition, se trouveroit enveloppée dans la presque totalité de son immense pourtour, par les trois plus redoutables Puissances du continent, la France, la Russie et la Prusse. Peut-on croire qu'elle consente jamais à se mettre dans une position aussi dangereuse? La France, en offrant ou en abandonnant aux deux Empires cette riche proye à partager (la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie,

la Bulgarie, la Servie et la Bosnie) est donc bien assurée d'occuper l'une contre l'autre ces deux Puissances rivales, de manière qu'elles n'aient aucun moyen de s'opposer à l'exécution de ses propres vues, c'est-à-dire à la conquête de la Grèce; on peut même prévoir, que dans cette opposition d'intérêts entre les deux Empires, la France appuiera de toutes ses forces les prétentions de l'Autriche, et cherchera à lui faire tomber en partage, outre une portion quelconque des provinces au-delà du Danube, la totalité de celles qui sont sur la rive droite de ce fleuve, ne fût-ce que pour interposer cette puissance entre elle-même et la Russie qu'elle redoute davantage. Dira-t-on que la Prusse se réunira aux deux Empires pour arrêter la France? Mais, 1°, cette opposition ne préviendroit pas l'invasion de la Grèce. 2°, N'y a-t-il pas eu constamment connivence, plutôt qu'opposition, entre la Prusse et le Gouvernement François, depuis le funeste traité de Bâle (5 Avril 1795), qui a élevé ce colosse épouvantable de puissance sur les débris de l'Europe méridionale? 3°, Enfin, n'est-il pas très-probable que l'Electorat de Hanovre et les autres Etats situés entre le Bas-Elbe et la Hollande seroient employés, jusqu'au compte définitif, à appaiser les clameurs intéressées de la Prusse?

Mais quand les deux Empires s'accorderoient sur la nécessité de prévenir l'invasion de la Grèce, ou plutôt d'en déloger les François, il faut considérer

le tems nécessaire pour accorder des intérêts aussi importants et aussi opposés, la distance considérable où sont les troupes de ces deux empires, la nécessité de les faire cheminer à travers d'immenses contrées sans ressources, dont la possession seroit encore incertaine et un objet de querelle entre les deux Couronnes. Que de sources de délais et de division!

Or je demande actuellement: des trois Puissances continentales qui peuvent influer sur le sort de l'Empire Ottoman, (la Russie, l'Autriche, et la France) laquelle est la plus forte? (Je parle des forces disponibles.) Laquelle est la plus voisine de cette belle et précieuse contrée de l'Europe qui donne l'entrée exclusive de l'Asie Mineure, de la Syrie, et de l'Egypte? Laquelle, indépendamment de tous les moyens physiques, emploie avec le plus d'étendue les moyens moraux ou plutôt immoraux de la perfidie, de la séduction, de la révolte et de la cruauté, pour parvenir à ses fins?... La France, hors de doute. Le Gouvernement François aura de plus, pour occuper et conserver la Grèce, la partialité des Grecs, qui se leveront tous en masse, à la voix de Bonaparte, quand les berçant d'illusions républicaines, du triomphe de leur religion et de vaines déclamations sur leur gloire passée, il les fera appuyer par une armée régulière de 30 à 40,000 hommes. Ils le suivront, jusqu'au dernier, pour se venger de l'oppression des Turcs, et pour se

délivrer du joug intolérable d'une nation brutale, féroce et barbare, qui, depuis quatre siècles, n'exerce sur eux d'autre droit que le droit de conquête.

Or, cette armée non-seulement est réunie, mais, elle est toute transportée sur les confins même du pays contre lequel elle est ouvertement destinée; depuis long-tems elle est prête à agir. Les intrigues Françoises et les dispositions des Grecs, lui ouvrent l'entrée et lui applanissent le chemin dans le pays qu'elle va envahir; les préparatifs dans tous les ports de l'Adriatique, depuis Ancone jusqu'à Tarente, se multiplient, et sont déjà plus que suffisants pour la transporter sur le champ d'action; enfin, entre elle et cette proie si ardement convoitée par le Gouvernement François, il n'existe plus d'autre obstacle qu'un trajet de mer de quelques lieues, défendu par quelques frégates qu'un coup de vent ou la présence de quelques vaisseaux échappés des ports de France peut écarter, ou dont on peut éluder la vigilance. Et si l'Angleterre, au centre même de ses forces et de sa population, et, pour ainsi dire, enceinte d'une muraille continue de vaisseaux de guerre, n'a pas cru devoir s'y fier pour elle-même, comment peut-on se flatter que des obstacles si foibles et si précaires suffisent pour enchaîner perpétuellement l'action d'une force toujours rassemblée, toujours présente, toujours menaçante, et toujours prête à agir?

La Russie ne doit donc jamais perdre de vue qu'une témérité heureuse, à laquelle le Gouvernement François est depuis long-tems et ouvertement décidé, amèneroit dans le monde politique une révolution plus étendue et plus durable que celle qui créa l'Empire des Sarrazins. Cette entreprise, même, toute audacieuse qu'elle paroît, ne peut pas être qualifiée de témérité. Car si elle échoue, Bonaparte perd, au plus, quelques mille hommes, qu'il ne s'amusera pas à compter ou à regretter; et quel qu'en soit le succès, le motif réel ou simulé de l'invasion de l'Angleterre lui a fourni l'occasion d'assembler, sans compter l'armée de Naples, et de réunir en corps d'armée au-delà de 350,000 hommes sur le pied de campagne, avec lesquels il menace de toute part les frontières ouvertes de ses voisins, tandis qu'en cas de revers il peut, avec les mêmes troupes grossies presqu'à volonté, défendre la nouvelle frontière de la France, si forte dans tous ses points, savoir le Bas-Pô, Ferrare, Mantoue, Peschiera, le Lac de Garda, les Alpes des Grisons, le Lac de Constance, le Rhin, et le Zuyderzée.

Le Gouvernement François a donc, depuis longtems, le projet avoué et manifesté de conquérir la Turquie d'Europe, au moins jusqu'aux provinces du Danube; il a rassemblé sur les confins du pays qu'il menace une armée suffisante pour cette entreprise; les Grecs, plus nombreux que les Turcs dans cette partie, attendent les François comme des libé-

rateurs; l'Empire Turc, déchiré et épuisé, attaqué en Egypte, en Syrie, vers Belgrade, n'a que de misérables troupes et en petit nombre à leur opposer. Il ne faut donc qu'un coup de vent, et peut-être quelques préparatifs à completter, pour que les François portent leurs armes dans Constantinople. Une fois maîtres de là Grèce, nous avons vu quelle facilité ils auroient à s'y maintenir. Placés là, entre l'Europe et l'Asie dont ils ferment l'accès aux Puissances Européennes, ils peuvent pousser, à leur aise, et étendre leurs conquêtes dans l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte, et jusqu'à l'Euphrate.....Ces idées ne sont pas des visions. Le projet et les préparatifs sont prouvés comme matière de fait. Les raisonnements les plus simples et les plus forts prouvent la possibilité et même la facilité de l'exécution. Aucune force intérieure, ni jusqu'ici extérieure, ne s'oppose à l'invasion de la Turquie Européenne; et je ne doute pas que Bonaparté ne s'en emparât avec autant de facilité que de l'Hanovre, et sur-tout qu'il ne la défendit beaucoup plus aisément. La France est donc au moment d'exécuter une conquête qui lui donnera tout d'un coup les anciennes limites de l'Empire Romain, et qui étendra, dans peu d'années, sa domination, de Gibraltar à l'Euphrate, et des côtes septentrionales de l'Afrique à la mer d'Allemagne et au Danemarc, avec quelques enclaves à la vérité, mais qui ne tarderont pas à être englouties dans cet océan de puissance.

Considérons un moment cet Empire vers la formation complette duquel le Gouvernement François marche si rapidement.

La France, les Pays-Bas, les Provinces-Unies, l'Allemagne jusqu'au Rhin, la Suisse, le royaume de Piémont, et on peut dire la Haute-Italie le long du Pô jusqu'à l'Adige, dans une population concentrée de 45 millions d'âmes, en font la base. En arrière sont l'Espagne et le Portugal, qui suivent passivement les impulsions de la France sous le nom d'Etats Libres, jusqu'à ce qu'il plaise à Bonaparte de le leur ôter. L'Empire François les isole et les sépare du monde entier, dont les efforts réunis peuvent les venger, mais non pas les sauver. Au Levant est le reste de l'Italie, aussi dépendant de la France que le plus central de ses départements, et que Bonaparte fait gouverner par un de ses lieutenants sous les noms du Roi de Naples, du Pape, et de ce qu'il a, par moquerie, appellé le Roi d'Etrurie. Cette immense étendue de pays, qui contient en total environ 65 millions de sujets, est couverte contre toutes les Puissances de l'Europe, par l'excellente frontière dont j'ai parlé plusieurs fois, et qui, dans l'espace de 300 lieues, s'étend des bouches du Pô à celles du Rhin et au Zuyderzée. Au-devant de cette frontière, entre le Rhin d'une part, les Monarchies Autrichienne et Prussienne de l'autre, est une foule de petits Etats ennemis ou rivaux les uns des autres, sans armées, sans forteresses, ouverts aux armes de la France,

tremblant devant elle et obéissant aveuglement à ses ordres. Et ce n'est point à quelques hasards heureux, mais c'est à une longue guerre, la plus obstinée, la plus mélangée de succès et de revers, et la plus étendue; cest à quatorze ans de crimes, d'intrigues de séductions, de négociations et de perfidies de tout genre, que la France est redevable de cet immense aggrandissement; et il est bon de remarquer qu'elle n'a jamais cédé ni rendu un pouce de terrein par aucune des négociations ou pacifications qui ont eu lieu.

Il ne reste plus que deux pas à faire au Gouvernement François pour poser à cet Empire des bornes pour ainsi dire aussi immuables que la nature même; et c'est de quoi il s'est occupé dès le commencement de cette guerre, sous le grossier prétexte de l'invasion de l'Angleterre: l'un vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers Copenhague et l'entrée de la Baltique; l'autre, vers Constantinople et l'entrée de la Mer Noire.

Déjà une armée, victorieuse sans avoir combattu, et conquérante du pays d'Hanovre par ce mélange d'intrigues et de menaces qui caractérise la politique Françoise, occupe les deux rives de l'Elbe, touche à la Baltique et coupe le Danemarc du reste de l'Europe, au moins par terre. Cette armée, dans moins de six semaines, peut être renforcée successivement de 150 mille hommes qu'un simple ordre de Bonaparte peut y faire marcher depuis la Picardie, les Pays-Bas François et Autrichiens, la Hol-

lande et le Bas-Rhin, pour s'emparer du Holstein et du Danemarc, ou plus probablement, pour attaquer la Prusse, en accordant au Danemarc, que cette armée laisse derrière elle, une neutralité passagère qui livrera cet Etat, sans coup férir, à son ennemi, lorsqu'il aura ébranlé ou abattu la Monarchie Prussienne. . . . . .

L'on dira peut-être que la Prusse saura bien arrêter les armées Françoises; mais le pourra-t-elle, sur-tout si elle se laisse prévenir? J'ai fait voir, dans le commencement de cet ouvrage, que le sort de cette Monarchie dépendra, dans cette supposition, d'une ou deux batailles, et que l'armée Françoise, outre les autres avantages que j'ai détaillés, aura peut-être encore celui du nombre, et certainement celui de la terreur qu'elle inspire constamment en séparant le gros de la nation de ses chefs, et en menaçant ceux-ci de tout le poids de ses vengeances. Je ne conteste à l'armée Prussienne, ni son instruction, ni sa bravoure individuelle; mais est-il donc impossible que les troupes Françoises retrouvent sur les bords de l'Havel et de la Sprée les mêmes succès qu'elles ont eus sur ceux de l'Inn et de la Salza?... La Prusse doit-elle se flatter que l'Autriche et la Russie, la voyant attaquer, se réuniront pour la défendre, et pour combattre sur son territoire un ennemi qui ne tarderoit pas à les attaquer sur le leur? Cela peut être; mais cela est-il probable? Et la Prusse qui, dans la grande cause de la défense de

l'Europe, a constamment séparé ses intérêts de ceux de ces deux Puissances, a-t-elle le droit de s'y attendre? N'est-il pas également possible et peut-être aussi probable que, pendant que la Prusse luttera contre la France avec la majorité de ses forces, sur les confins du Mecklenbourg, l'Autriche et la Russie s'emparent, à l'autre extrémité des Etats Prussiens, l'une de la Silésie et de la petite Pologne, l'autre de la totalité des Possessions Prussiennes jusqu'à la Vistule, c'est-à-dire Varsovie et Dantzig? Et s'il est vrai que la Prusse, en isolant ses intérêts, a donné aux deux autres Puissances le droit d'isoler les leurs à leur tour, le parti le plus salutaire qu'elles puissent prendre pour elles-mêmes ne seroit-il pas de se renforcer par une addition aussi considérable et aussi facile à acquérir, qui associeroit leur défense, et leur donneroit contre leur nouveau voisin une frontière de peu d'étendue et d'une grande force? Enfin, si la Prusse s'obstine à se refuser à toute espèce de concert avec elles, pour repousser un ennemi commun et pour détourner un danger qui menace plus particulièrement, le premier de tous les droits, celui de leur propre conservation, ne légitimera-t-il pas cette démarche, et n'autorisera-t-il pas ces deux Puissances à ne consulter, dans cet ébranlement général, que l'intérêt de leur Etat? Le Cabinet de Berlin peut, tant qu'il voudra, traiter de chimères et de visions, de pareils projets; il peut parler du Grand Frédéric et de l'armée Prussienne,

ce n'est pas leur nom, mais leur esprit, qui le sauvera. Il n'en est pas moins vrai que la Prusse est devenue contiguë à l'Empire François, qu'elle est le premier obstacle qu'il ait à renverser pour s'étendre au Nord, qu'elle est incapable de soutenir, elle seule, une lutte aussi inégale, et qu'il ne lui reste d'autre parti à prendre que de s'unir sincèrement à deux Puissances qui peuvent se sauver sans elle et peut-être à ses dépens, mais sans lesquelles elle n'a d'autre espoir de salut, pour l'avenir, que l'équité, la bonne foi, la modération, et la sincère amitié du Gouvernement Français,

Alors, suivant toute apparence, pour établir la continuité avec le Danemarc, le Gouvernement Français réuniroit à la France cette partie de l'Allemagne qui s'étend depuis la Hollande et le Rhin, jusqu'à la Baltique, en se donnant pour frontière, du coté de l'Allemagne, à-peu-près une ligne menée de Cologne à Magdebourg, ensuite l'Elbe, jusqu'au confluent de l'Havel, enfin depuis là une ligne menée vers Rostock, ou peut-être même à Stettin et aux bouches de l'Oder.

Pendant le même tems et sans aucun délai, c'est-à-dire dès la rupture de la paix avec l'Angleterre, Bonaparte, même sans prétexte vû l'impossibilité d'en alléguer un, a envoyé une armée de 40 mille hommes au fond du royaume de Naples, pour exécuter la seconde partie de ce plan immense, c'est-à-dire pour s'emparer de la Turquie Euro-

pénne, au moins jusqu'à la chaîne des Monts-Balkan, et pour appuyer sa droite, au midi, sur Constantinople, la Mer Noire et le Bosphore de Thrace, comme il appuyera sa gauche, au nord, sur Copenhague, le Sond et la Baltique. L'Empire François, parvenu à ces limites, en possession du Sond, du Détroit d'Otrante, et du Bosphore, relègue les trois Monarchies, Russe, Autrichienne et Prussienne, dans l'intérieur des terres, leur ferme tout accès vers l'Océan et la Méditerranée, en un mot leur coupe tout commerce et toute communication avec le reste du monde. Enfin, il enveloppe ou du moins déborde, par les deux extrémités de cette espèce de croissant, l'Autriche, la Prusse, et ce qu'il aura laissé subsister de petits Etats d'Allemagne.

Cette extension de frontières ne diminue pas autant la force défensive de l'Empire François, qu'on pourroit le supposer au premier coup-d'œil; car, outre que l'aggrandissement d'un pays en population et en richesses fournit en proportion les moyens de défense, il suffit de considérer avec quelque attention ce sujet pour s'en persuader. En effet, dans cette supposition, la frontière de l'Empire François peut se diviser en trois parties: 1°. La frontière actuelle, savoir le Zniderzée, le Rhin, le Lac de Constance, les Alpes, le Lac de Garda, Peschiera, Mantoue, le Bas Pô et Ferrare, qui couvre la totalité de la France actuelle, ou plutôt

de l'Empire François actuel; 2o. La chaine des Monts Balkan, qui couvre si efficacement, comme nous avons vu, non-seulement la Grèce, mais encore toutes les conquêtes que les François pourront faire ultérieurement dans l'Asie Mineure, la Syrie, etc. 3°. Enfin une première ligne tirée d'abord de Cologne à Magdebourg, au plus de 85 lieues, (de 25 au degré), une seconde tirée de Magdebourg à Stettin, d'environ 55 lieues, en tout 140 lieues au plus. Or, Magdebourg et Stettin sont déjà deux forteresses importantes par leur position et par leur force. Ainsi, supposons qu'il faille trois ou quatre places de plus pour couvrir cette partie de la frontière, qui est la plus avancée et la plus voisine des grandes Puissances du Nord; savoir, une assez vaste au confluent de l'Elbe et de l'Havel, et trois autres médiocres à New-Ruppin, Templin et Prentzlow; qu'il y ait répandu dans ces cinq places ou à portée habituellement un corps d'armée de 60 mille hommes qui fasse pour ainsi dire l'avant-garde des forces Françoises au Nord; supposons de plus, qu'entre Magdebourg et Cologne, pour faire face aux petits Etats qui bordent cette frontière, il faille encore deux ou trois places, et 60 mille hommes répandus sur cette frontière jusque et compris Mayence, en tems de paix, en attendant les chances de la guerre; je demande si les renforts pour la défendre ne seront pas plus à portée que ceux pour l'attaquer; si aucune

Puissances en Europe a autant de troupes sur un front de cette étendue; et enfin si la construction de cinq à six places, et l'entretien d'une dixaine, sont au-dessus des moyens de l'Empire François, surtout si on considère que cette nouvelle frontière couvre un aggrandissement de pays en général assez riches, commerçans, et peuplés de plus de cinq millions d'habitans?

Je n'ai pas compris dans l'extension de la frontière de l'Empire François la ligne menée depuis les bouches du Pô, jusqu'au Golphe du *Drino*, parcequ'elle est couverte par la Mer Adriatique, dans laquelle les Autrichiens emprisonnés n'auront pas de longtems une marine fort inquiétante pour les Français.... Je poursuis ce sujet, et j'affirme que si l'on considère les frontières actuelles de l'Autriche et même de la Prusse (je parle de frontières ouvertes, et bordées par des voisins puissants), ces deux Etats, quoiqu'extrêmement inférieurs en force, en population et en étendue à l'Empire Français, tel que je le suppose, ont une beaucoup plus grande extension *absolue*, et à plus forte raison *relative*, de frontières, que celles que je viens de décrire, savoir, depuis les bouches de l'Oder jusqu'à celles du Pô, par Magdebourg, Cologne, le Rhin, le Lac de Constance, les Alpes Grisonnes, le Lac de Garda, le Mincio, et les bouches du Pô, ce qui ne passe pas 360 lieues (de 25 au degré). Si on compare maintenant la force défensive de cette frontière, avec

celle des frontières des deux Etats dont je viens de parler, on sentira quel avantage la France a sur eux, sous ce nouveau rapport, sans compter l'avantage inappréciable qu'elle a de pouvoir toujours commencer la guerre sur le territoire des petits Etats, aussi incapables de se défendre que d'attaquer, dont elle est entourée.

On me pardonnera sûrement tant de détails militaires, si on considère la nature du sujet, et si on se rappelle que, d'une part, l'oubli de tout principe, le mépris de tout droit, et la violence mêlée de perfidie, et d'autre part la nécessité, ont réduit la politique de nos jours à un appel continuel à la force et aux armes.

Sans doute quelques personnes jugeant des tems présents par l'expérience des siècles passés, traiteront de vision une pareille entreprise. Mais qu'ils réfléchissent sur l'état où étoit la France en 1793, avec un gouvernement dissout, une armée désorganisée, ayant à combattre les forces Autrichiennes, Prussiennes, Angloises, Piémontoises et Hollandoises, et qu'ils prononcent eux-mêmes, si dans de pareilles circonstances il n'y avoit pas infiniment plus de difficulté pour la France, à s'étendre d'une part jusqu'au Rhin et à l'Ems, de l'autre jusqu'à l'Adige et au Golphe de Tarente, qu'elle n'en trouvera aujourd'hui à conquérir la Grèce avec une armée établie sans ennemis à Tarente et appelée par les Grecs, et à abattre, ou au moins à ébranler la Mo-

narchie Prussienne avec une armée maîtresse des deux rives de l'Elbe, que l'on peut renforcer dans peu de semaines à 150,000 hommes. Le camp qu'on trace actuellement auprès d'Utrecht pour 40 mille hommes, n'annonce-t-il pas évidemment les vues que j'ai supposées au Gouvernement François?

Et dans quelles mains est tombée cette masse épouvantable de forces et de puissance, dont aucun Empire moderne n'a approché, non pas même la République Romaine qui, quoique plus étendue dans les derniers tems, portoit sur une base * beaucoup moins forte que l'Empire François?—Dans les mains d'un *usurpateur*, dont je ne tracerai point le caractère par les qualifications qui pourroient paroître dictées par la haine.

Je viens de développer, dans cet ouvrage, les projets, les vues, et les ressources du Gouvernement François. J'ai tracé les différens dangers qui menacent les Etats qui survivent encore. Il est encore tems, d'écarter ces dangers.

Mais il est temps de les écarter. Quels en sont les moyens? Voilà, sans doute, la grande question politique qui doit absorber exclusivement l'attention de toutes les Puissances de l'Europe, qui doit bannir,

* Cette base, c'est-à-dire la nation dominante, ne comprenoit proprement que la moyenne Italie, c'est-à-dire depuis le Pô jusqu'au pays des Samnites (le centre du Royaume de Naples), tandis que la base de la puissance Françoise est l'immense population renfermée entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, le Pô jusqu'au Tésin, et le Rhin dans la totalité de son cours.

ou, au moins, suspendre leurs jalousies et leurs haines particulières, qui doit, enfin, les réunir sincèrement et activement pour la déstruction d'un ennemi commun qui les insulte tous, qui les menace tous, et qui les détruira tous successivement si chacun d'eux, spectateur tranquille de l'aggression de ses voisins, attend, pour le combattre, qu'il vienne l'attaquer, grossi des forces et des dépouilles des Etats qu'il aura abattus. Je n'entrerai pas dans le détail des ressources qui restent, ni dans l'exposition des moyens qu'il faut employer pour parvenir à ce grand but. C'est la tâche des Souverains et de ceux à qui ils accordent leur confiance. D'ailleurs un pareil ouvrage ne seroit pas de nature à être public; mais il m'est permis, sans nuire à la cause que je sers, d'indiquer en général les ressources qui restent à l'Europe contre tant de dangers. En supposant une réunion sincère des Puissances principales de l'Europe (et cette réunion est commandée par leur intérêt commun), leurs forces militaires surpassent numériquement, de beaucoup, celles des François. Toute la marine de l'Europe est à leur disposition, et leur donne la facilité de porter inopinément des armées considérables sur les parties éloignées, et par conséquent les plus foibles de l'Empire François. Cette même supériorité sur mer leur permet de couper aux François toute communication de commerce ou autre avec les pays qu'ils ne peuvent pas atteindre par leurs armées, et de les renfermer dans leur territoire.

Tous les peuples assujettis ou incorporés à la France par la force, détestent le joug de fer sous lequel ils vivent, et concourront à aider leurs libérateurs toutes les fois qu'ils se présenteront comme tels. Mais si ce joug est insupportable aux nations vaincues, il pèse plus particulièrement, parce que c'est d'elle que Bonaparte attend le coup qui doit l'abattre, et parce qu'elle est humiliée de n'avoir vaincu que pour le compte d'un étranger dont elle est devenue la proie et la propriété. Royalistes, Républicains, Généraux, Officiers, Citoyens, tous les partis, toutes les professions ont fourni des coopérateurs à cette conjuration contre sa tyrannie, qui vient d'échouer. La preuve la plus certaine de cette haine générale de la nation, est la propre confession de Bonaparte si fortement exprimée par les précautions qu'il prend pour la sureté de sa vie, et qui rappellent la mémoire des Tyrans de l'antiquité à qui elles ont été inutiles. Cette aversion se manifeste encore plus clairement parmi tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans tous les partis; et c'est la conviction qu'il en a, qui l'a réduit à la nécessité de n'employer dans aucune branche de l'administration que sa propre famille, à ses domestiques, ses aides-de-camp, en un mot, à ses créatures, et à leur défaut à tout ce qui a survécu de la secte des Jacobins jadis ses maîtres, aujourdhui ses agents et ses satellites.

FIN.

Notices historiques sur S. A. S. Mgr. LE DUC D'ENGHIEN, *fusillé par ordre de* BONAPARTE, *dans le Bois de Vincennes, la Nuit du* 21 *au* 22 *Mars* 1804.

Manibus date lilia.

Louis-Antoine-Henry de Bourbon, Duc d'Enghien, né le 2 Aout 1772, reçut de la nature la figure la plus noble et la plus agréable, une taille avantageuse, dont les graces se développèrent avec l'âge, et un goût vif pour toutes les exercices du corps, ce qui contribua à fortifier son tempérament.

Il ne fut pas traité moins avantageusement du côté de l'esprit et des qualités du cœur. Il avoit beaucoup de dispositions à s'instruire de tout ce qu'il croyait convenable d'apprendre; il fut toujours très-sobre, de la plus grande douceur, d'une bonté parfaite dans son intérieur, et dans la société, quand il le voulait, d'une amabilité inexprimable et faite pour lui gagner tous les cœurs.

Parfaitement maître de lui, il était si égal, si modéré, si poli, quelquefois même si affectueux et presque familier, que, sans cet air de dignité qui ne le quittait jamais, on eut pu, en conver-

sant avec lui, oublier en quelque sorte qu'on avoit l'honneur de s'entretenir avec un Prince d'un rang aussi élevé.

Le son de sa voix était délicieux, ses expressions correctes et naturelles, et il y avait toujours dans ce qu'il disait, de cette facilité, de cet abandon, qui est propre à l'homme qui est sûr de ce qu'il doit dire et qui sait la manière dont il doit le dire.

L'éducation de Mgr. le Duc d'Enghien fût confiée à des hommes d'honneur, de vertu et de mérite.

Pour développer les nobles facultés de son esprit et de son cœur, ses instituteurs n'eurent qu'à lui faire étudier l'histoire de ses ancêtres, et à lui présenter les exemples que lui donnaient son père et son ayeul.

Il sortit de France avec eux le 16 Juillet 1789, et alors on n'avoit garde de penser qu'il fut destiné à être une des plus éclatantes victimes des troubles qui commençaient à agiter notre patrie.

Mgr. le Duc d'Enghien fit la campagne de 1790, à l'armée de Mgr. le Duc de Bourbon, son père, et il réjoignit avec lui, pendant le quartier d'hyver, l'armée de Condé, qu'il ne quitta plus.

Pendant la campagne de 1793, il se perfectionna sous les yeux de Mgr. le Prince de Condé son grand-père, dans l'art dont son père lui avait déjà donné de si belles leçons.

Au combat du 20 Août, à la tête du premier bataillon des Chasseurs-Nobles, il mérita les éloges du vieux général Wurmser; à celui du lendemain, où un brillant succès couronna la valeur de l'armée de Condé et les excellentes dispositions de son auguste chef, il montra la valeur froide, la contenance assurée des vieux guerriers; il ne se distingua pas moins à toutes les autres actions, et à la journée du 12 Septembre, et à la fameuse bataille du passage des lignes de Weissembourg du 13 Octobre; mais au combat de Bernstheim du 2 Décembre, par son intrépidité, la vigueur de ses manoeuvres, la précision de ses ordres; et surtout (cela est si rare à 21 ans) par le calme de sa grande ame, il se montra le digne émule des héros de sa race.

A cette journée honorable, mais périlleuse et meurtrière, où la maison de Condé offrit l'étonnant spectacle de trois générations combattant à la fois, et repoussant avec un petit nombre de braves, un ennemi trois fois plus nombreux, tandis que Mgr. le Prince de Condé, à la tête de son infanterie noble, affronte à quinze pas la mort que vomissaient les canons chargés à mitraille, et le feu de la mousquetterie, qui garnissaient le village et les hayes de Bernstheim, et enleve sans brûler une amorce et à la bayonnette, un poste si fort d'assiette, et si vigoureusement défendu, Mgr. le Duc de Bourbon, général de la cavalerie,

accompagné de son fils, combat avec le même succès; mais dans la mêlée ce brave Prince est si grièvement blessé d'un coup de sabre, que la quantité de sang qu'il perd l'oblige de se retirer et de remettre le commandement à son fils.

Il faudrait avoir été témoin de la grande affection que se portaient le père et le fils, pour concevoir les sollicitudes du Duc d'Enghien sur la blessure de son père qui paraissait et qui était inquiétante. Mais quelque vives que soient ses allarmes, son grand cœur peut satisfaire et suffire à la fois et aux sentimens de la nature, et aux devoirs que lui imposent l'honneur et son rang.

De ce coup-d'œil prompt et sûr, qui caractérise les Condés sur le champ de bataille, il voit la cavalerie ennemie se réformer à deux cent pas du lieu d'où elle a été rejetée; il n'y a pas un moment à perdre. Sur le champ il part à la tête de la division des chevaliers de la Couronne et du régiment Dauphin, joint cette cavalerie, la charge, la met en déroute, s'empare de ses canons, en prend un de sa main, et revient triomphant. Toute l'armée, qui avait été témoin de la manœuvre, et qui avait admiré la vigueur de l'exécutiontion, bénissant le ciel d'avoir préservé ce jeune héros des dangers qui l'entouraient, et de ce qu'il n'avait reçu que dans ses habits les deux coups de bayonnettes dont ils étoient percés.

Ce ne fut pas le seul danger qu'il courut dans

cette action. Tandis qu'il était encore à côté de son père, au moment où le passage d'un ravin amena la plus furieuse mêlée, un cavalier ennemi, le sabre levé, allait par derrière trancher une si belle vie, lorsqu'un des braves qui ne perdait jamais de vue le Prince, fit, d'un coup de revers, tomber la main et le sabre de ce misérable sur la croupe du cheval de Mgr. le Duc d'Enghien.

Hélas! si nous l'eussions perdu alors, nous le regretterions encore, les espérances qu'il donnait, et qui n'ont point été trompeuses, feraient encore couler nos larmes, mais au moins n'aurions-nous pas à gémir tout à la fois et de sa mort et du crime exécrable qui la lui a donnée.

Dès que l'action fut finie, il alla se précipiter dans les bras de son père, et s'assura par lui-même de son état; ensuite il accompagna Mgr. le Prince de Condé dans la visite qu'il fit des officiers et soldats blessés pendant l'affaire, et après leur avoir donné des consolations et des secours ils ne dédaignerent pas d'aller ensemble voir les prisonniers blessés.

Ces malheureux savaient comme les agents de la convention, immolaient à leur rage les royalistes de l'armée qui tombaient entre leurs mains, et ils s'attendaient à servir à une représaille qu'eux-mêmes ils trouvaient justes. * Qu'ils furent agréable-

* Ceci est vrai au pied de la lettre, et pendant qu'on les conduisait du champ de bataille à la prison, ils disaient: „Que ne „nous achevez-vous? Nous savons bien que nous serons pendus."

ment surpris en attendant le Prince de Condé recommander aux chirurgiens d'en prendre le même soin que des soldats de l'armée! Belle leçon d'humanité et de clémence! Le Duc d'Enghien ne l'a jamais oubliée, et il n'a cessé de la donner lui-même pendant toute la guerre.

Jusqu'à la fin de la campagne, qui ne se termina que le 25 Décembre, il conserva le commandement de la cavalerie: mais à peine fut-il en quartier d'hiver qu'il tomba dangereusement malade des fatigues au dessus de ses forces qu'il avait essuyées pendant une campagne aussi longue et aussi vive.

Nous eumes le bonheur de le conserver; il devait encore pendant quelques années être notre espérance et l'un des plus intrépides défenseurs de la plus juste des causes.

Au commencement de la campagne de 1794, Mgr. le Duc d'Enghien fut fait Chevalier de Saint Louis.

Pendant cette campagne et celle de 1795, l'armée de Condé fut chargée d'observer l'ennemi, et de concourir à la garde du Rhin.

Au mois de Juillet 1795, Mgr. le Duc de Bourbon, appelé à un commandement qui devait être important, se sépare pour la première fois de son fils *. Leurs adieux furent arrosés des pleur que

* D'Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfence à la victoire instruit.
Boileau.

firent couler les sentimens de leur tendresse réciproque. Que ces pleurs eussent été amers, si, pénétrant dans l'avenir, le père et le fils eussent pu prévoir qu'ils s'embrassaient pour la dernière fois! que l'adieu qu'ils se disaient était un éternel adieu! Comment auraient-ils pu soupçonner un avenir aussi funeste, lorsque tous les cœurs s'ouvraient à la joie, et à l'espérance: espérances fondées sur des projets vastes, heureusement conçus, habilement médités; sur l'avènement au trône de Louis XVIII, Prince fait pour éteindre toutes les haines, calmer toutes les passions, changer l'esprit mauvais des différentes factions, faire succéder l'amour de l'ordre au goût pour la licence, et ranimer dans tous les cœurs cette antique loyauté, ces sentimens de fidélité dont s'honoraient nos ayeux; espérances fondées enfin sur l'adoucissement qui semblait se manifester dans le cœur, les manières et le langage des hommes jusques-là les plus farouches et les plus aliénés; changement heureux, dont la délivrance de Madame Royale, qui se négociait alors et qui eut lieu peu de tems après, sembla être un gage assuré.

En 1796, Mgr. le Prince de Condé confia à son petit fils le commandement de son avant-garde. Dans ce poste important et difficile, le Duc d'Enghien fit briller tout à coup ses talens et les grandes qualités qu'il possédait. Tout à coup il se montra éminemment instruit dans l'art militaire.

Fidele aux nobles principes de ses ayeux, convaincu, comme eux, qu'un bon général peut être battu, mais qu'il ne doit jamais être surpris, il résolut de ne l'être jamais, aussi jamais n'a-t-il été pris au depourvu, et voici sa méthode. Il fut toujours actif, toujours vigilant, attentif à tous les bruits qui se répandaient, écoutant tous les rapports, recevant tous les avis, observant sans cesse son ennemi, méditant sur ses moindres mouvements pour pénétrer ses projets et les prévenir, ou les rendre inutiles par les moyens de défense qu'il savait y opposer. Incapable de cette confiance dangereuse que donne quelquefois le besoin de repos après de longues fatigues, jamais il ne se reposa sur autrui du soin de reconnaître le terrain, d'établir les postes, de fixer les lieux de rassemblement en cas d'attaque; constamment le premier à tout, il n'y avait aucune partie du service qui ne fixât également son attention, et, surtout, ce qui pouvait contribuer au bien-être du soldat. Exact, mais juste et bon pour ceux qui servaient sous ses ordres, il ne tarda pas à en être l'idole.

C'est à ces regles de conduite qu'il dût ses succès, et la réputation qu'il se fit pendant la campagne de 1796.

A peine l'ennemi l'avait ouverte le 24 Juin, en passant le Rhin à Kehl, que sur l'ordre du Prince de Condé, le Duc d'Enghien se tint prêt à soutenir, si elles avaient voulu se rallier, les troupes qui avaient

évacué ce poste. Quoique abandonné par elles, il marche en avant, le 26, et reprend sur l'ennemi un moulin et d'autres postes importants; le 27, il se bat avec opiniâtreté pendant toute la journée sous Offembourg, et se maintient malgré la supériorité des forces qui l'attaquent. Le même jour, à dix heures du soir, par la nuit la plus obscure, il est attaqué de nouveau avec la même furie, et oppose la même résistance, jusqu'au moment où il apprend que les troupes auxquelles il est appuyé se retirent précipitamment. Alors, sans perte de temps, il va occuper une position qui arrête sur son point les progrès de l'ennemi, de même que Mgr. le Prince de Condé, avec le reste de l'armée, l'empêche d'avancer dans la partie qu'il défend, et les deux Princes donnent le temps aux troupes Autrichiennes de pouvoir arriver pour secourir leur pays.

Les quinze jours suivants furent marqués par des affaires continuelles, par ces actions si intéressantes pour ceux qui connaissent la difficulté de la guerre défensive, guerre où l'on n'oppose presque qu'une force d'inertie, où sans cesse attaqué et exposé, il faut se contenir au milieu des succès, et les borner à conserver son terrain, genre de guerre d'autant plus honorable pour un jeune général quand il n'y fait pas de fautes, qu'elle paraît plus opposée à l'ardeur naturelle de son âge.

C'est l'éloge qu'obtint alors le Duc d'Enghien, et tous convinrent unanimement qu'il avait toujours fait ce qu'il fallait, et qu'il n'avait fait que cela.

Enfin, après avoir, avec peu de troupes, conservé, tant qu'elle lui fut confiée, une position difficile et étendue, il rejoignit, le 15 Juillet, le gros de l'armée qui avait été employé sur d'autres points, et il ne cessa plus de couvrir sa marche.

Pendant la suite de cette campagne, si fertile en événements, on le vit constamment ou contenir par le choix des positions et l'assurance de ses manœuvres, l'ennemi quand il l'approchait de trop près dans la marche que firent les armées jusqu'au 26 Août pour occuper la position de l'Iller, ou le pousser avec ardeur, et ne lui laisser aucun moment de relâche dans cette retraite si fameuse où, par une suite de combats continuels pendant quarante cinq jours, l'ennemi fut repoussé de l'Iller jusqu'au Rhin.

Ce serait passer les bornes d'une Notice que d'entreprendre de détailler tout ce qu'a fait le Duc d'Enghien pendant cette campagne. Le 13 Août, assailli par des troupes nombreuses qui veulent profiter de leur supériorité pour l'envelopper, il se fait jour au milieu de leur bataillons par son canon et par son épée: de là il les arrête d'abord sur le Lech, ensuite sur l'Iller, et les poursuit aussitôt qu'ils s'ébranlent pour se retirer. Le jour même * où ils commencent leur retraite, il les joint en avant d'Aicha, entre à leur suite dans cette ville, en reste maître, les pousse sur Augsbourg, les suit si vivement qu'ils n'ont pas le temps d'é-

* 11 September, 1796.

vacuer tous leurs hôpitaux, les combat pendant toute la journée du 30 Septembre, recommence la même manœuvre le 2 Octobre, concourt enfin, les 18 et 19 du même mois d'Octobre, à l'exécution d'un plan aussi vaste que difficile, et contribue par la vigueur de ses attaques à chasser l'ennemi des positions formidables qu'il occupait sur la cîme des Montagnes Noires, et à le rejeter jusques dans la plaine de Fribourg.

Ce n'est pas la premiere fois que ces lieux ont été le théâtre de la gloire des Condés; en vain la nature a-t-elle multiplié les obstacles pour rendre inexpugnables et presque inaccessibles les postes qu'on veut emporter: l'élévation des montagnes, la profondeur des précipices, les chemins rendus difficiles par une pluie froide et abondante, la neige et un froid vif succédant tout à coup sous un ciel rigoureux, tout cede à la valeur des dignes descendants du vainqueur de Fribourg, et pour qu'il demeurât constant qu'il n'est point de difficultés que ne puisse surmonter cette race de héros, il a fallu que la force des circonstances les ait amenés à prendre le même terrain en sens opposé; le prémier Condé, voulant pénétrer en Allemagne, chasse Mercy de la plaine de Fribourg et le force d'escalader ces montagnes; ses petits-fils, poursuivant l'ennemi qui avait envahi la Souabe et une partie de la Bavière, le précipitent de ces mêmes montagnes, et le rejettent dans cette même plaine d'ou leur ayeul était parti.

Mais tandis qu'il reste quelque chose à faire, les succès obtenus ne sont que les moyens pour s'en assurer de nouveaux. A peine l'armée de Condé a-t-elle fait sa jonction avec l'armée Autrichienne, qu'on se remet à la poursuite de l'ennemi.

Mgr. le Prince de Condé le joint le 24 dans la plaine de Neubourg, à l'heure et au moment convenu, et dans l'instant le Duc d'Enghien avec l'avantgarde attaque le village de Stainstadt, défendu par plus de 1500 hommes; il l'enlève après une rude action; tout ce qui résiste est tué ou pris, le reste est repoussé au delà d'un ravin sur une hauteur d'où son artillerie tonne contre les vainqueurs; mais celle de Mgr. le Prince de Condé ralentit bientôt ce feu; tout est en agitation parmi l'ennemi; une sorte de confusion qui se fait remarquer dans ses mouvemens, ses pièces d'artillerie changeant continuellement de place, des cris qui percent au milieu du bruit, annoncent les pertes qu'il éprouve; il profite de la nuit pour se remettre en marche afin de repasser le Rhin, et enfin, deux jours après, les Princes eurent la satisfaction de voir rentrées sur leur territoire ces troupes qui, par l'audace de leur marche, avaient répandu l'effroi, et mis en doute le sort d'une portion considérable de l'Allemagne.

La suite des événemens militaires, pendant une campagne aussi active, n'a pas permis d'interrompre la narration pour parler des qualités et des,

vertus privées du Duc D'Enghien. Elles méritent toute notre attention; parcequ'elles sont faites pour fixer la haute idée que l'on doit se former de son caractère.

En débutant dans la carrière du commandement, il prit une attitude si fière vis-à-vis de l'ennemi, si pleine de bonté envers ses soldats, de clémence pour les prisonniers qui tombaient entre ses mains, que dès les premiers moments il se concilia l'amour des soldats et l'estime générale, même celle des hommes égarés qui portaient les armes contre lui. Jamais il ne se rendit à portée de leurs avant-postes, qu'ils ne s'empressassent pour le voir; ceux qui le connaissaient le montraient aux autres, il y en avaient qui lui parlaient, et quand il leur répondait, tous écoutaient avec respect ce qui sortait de sa bouche avec tant de grâces, et s'ils eussent été les maitres de se livrer aux mouvemens de leurs cœurs, ils eussent été rappellés à leur devoir par un guerrier qui, terrible dans le combat, mais doux après l'action, ne voyait plus d'ennemis dans les vaincus; et jamais il n'en tomba en son pouvoir qu'il ne fit ressentir les effets de sa bienfaisance et de sa générosité.

Il n'était pas moins attentif à faire respecter les propriétés, ni moins occupé de diminuer autant qu'il était en lui, le fardeau de la guerre pour les pays qui en étaient le théâtre, ou de réparer les

maux qui en sont inséparables; par exemple, un incendie considérable est-il allumé (le 2 Septembre) par le feu de l'ennemi dans le fauxbourg de Munich qu'il défendait, ce n'est pas assez pour lui de donner des ordres pour éteindre le feu, d'animer les travailleurs par sa présence et par ses exemples, aussitôt que le feu est éteint, il fait distribuer une somme considérable parmi ceux qui avaient le plus souffert de cet accident.

Entré dans les quartiers d'hivers, quelque besoin qu'il dût en avoir, il ne se livre pas au repos, il va visiter les travaux du siège de Kehl; ensuite, le tems que n'empostèrent pas les exercices militaires, il le partage entre des lectures utiles, la chasse et la société de quelques amis.

La manière dont s'annonça la campagne de 1797, faisait croire qu'elle seroit très-vive, par conséquent que le Duc d'Enghien aurait de nouveaux hasards à courir, axec l'espérance d'obtenir de nouveaux succès.

Le traité de Léoben vient enchainer sa valeur, mais non pas son activité. Il profite de ce moment de relâche pour faire à pied un voyage de Suisse. Il visite toutes les curiosités de ce pays, parcourt toutes les montagnes, franchit jusqu'à des sommités réputées inabordables et couvertes de glaces éternelles, et laisse ses guides, dont un seul osa l'accompagner partout, admirant autant la légereté et l'agilité de ses mouvements, que son intré-

pidité et sa gaîté au milieu des périls d'un nouveau genre qu'il affrontait.

Au mois d'Octobre de la même année (1797), l'armée dont il commandait si honorablement l'avant-garde depuis deux ans, se met en marche pour se rendre dans la Pologne Russe! il fut chargé de l'y conduire, et dans une route aussi longue, il se montra non moins attentif à prévenir les désordres qu'à pourvoir à tous les besoins.

Pendant le séjour en Wolhynie, ses soins se portèrent principalement sur le régiment de dragons que l'Empereur Paul lui avait formé des débris des anciennes troupes à cheval de l'armée; il rassembla ces pièces éparses, leur donna le même esprit, et il en fit un des meilleurs corps militaires de cette armée.

Rappellée en 1799 sur les bords du Rhin, l'armée semblait n'avoir qu'à prendre part aux succès qu'avaient obtenus les armées alliées, lorsque, arrivant au terme d'une marche militaire de plus de trois mois, tout à coup d'aussi belles espérances furent détruites par l'issue de la bataille de Zurich. Cependant l'armée, et par conséquent le Duc d'Enghien qui en occupait toujours les premiers rangs, trouverent les moyens d'ajouter à leur gloire, et de mériter les éloges du général Suwarrow, par la célérité avec laquelle ils se portèrent sur les points les plus menacés, et par la bravoure avec laquelle affrontant des forces infiniment supérieures, ils

disputèrent constamment le terrain pied à pied, malgré le désavantage des positions qu'ils occupaient.

La campagne de 1800, cette campagne singulière où l'ennemi obtint de si grands succès, tantôt par les armes, d'autres fois par les négociations, cette campagne confirma au Duc d'Enghien la réputation qu'il s'était faite en 1796.

Les Français qui combattaient contre lui ne cachaient point le cas qu'ils en faisaient. Témoins de sa bravoure héroïque, ils n'ignoraient pas davantage avec quelle noblesse, mais aussi avec quelle humanité il s'empressait de soulager ceux d'entr'eux que les hasards de la guerre mettaient dans le cas d'éprouver sa bienfaisance. Ils ont tous su le trait suivant, et il est si digne de sa belle âme qu'il mérite d'être conservé.

Le 1er Décembre 1800, rentrant après une action assez vive dans son appartement à Rosenheim (ville de Bavière sur l'Inn) il y trouve un prisonnier François, qui était grièvement blessé; il ne veut pas qu'on le fasse sortir, il le fait panser en sa présence, donne ordre de le coucher, et pourvoit à tous ses besoins.

Cet homme pénétré d'une juste reconnaissance, veut l'exprimer, fait en même temps l'éloge du Duc d'Enghien et dit qu'il serait heureux, s'il le voyait; on le lui montre, et il reconnaît et il admire en lui son bienfaiteur.

La campagne dura encore vingt-cinq jours, qui ne furent qu'une suite de marches et de combats de jour et de nuit, malgré la rigueur de la saison et le froid excessif qu'augmantait le climat naturellement âpre des montagnes de la Stirie, qui étaient devenues le théâtre de la guerre.

Le Duc d'Enghien qui n'avait jamais été pris au dépourvu, qui, pendant toute la campagne, s'était tenu au plus près de l'ennemi, ne se manqua pas dans cette occasion; il sembla se multiplier; tous les jours il fut aux prises avec l'ennemi, et jamais il n'essuya d'échec. Hélas! c'était le dernier éclat d'une brillante aurore!

Enfin, le 25 Décembre 1800, jour de la signature des préliminaires de la paix, termina ..... et pour toujours! la carrière militaire de notre jeune héros.

Mais son cœur eut bientôt à soutenir d'autres combats bien plus douloureux. Idole de l'armée, elle avait toutes ses affections! il apprend que l'ordre de la licencier est arrivé; il voit la douleur d'une foule de braves gens perdant leur état, restant sans ressources, doutant s'ils trouveront un asile ..... les événements actuels les justifient bien d'avoir conçu cette crainte! A l'exemple de son auguste ayeul et des autres Princes, Mgr. le Duc d'Enghien s'empresse de fournir à ceux qui étaient sous ses ordres immédiats, tous les secours qui dépandaient de lui. Il consacre à cette bonne œuvre une somme si considérable, qu'en y joignant ce qui leur revenait d'ail-

leurs, le dernier des soldats de son régiment, avait cinquante écus dans sa poche; et depuis, quoique séparé d'eux, il ne les a point perdus de vue. Toutes les fois qu'il a eu l'espérance d'obtenir des grâces pour quelque soldat de l'armée de Condé, il s'est porté avec ardeur à les solliciter; ceux dont il a trouvé le moyen d'assurer l'existance, sont en grand nombre. Pour avoir droit à son intérêt particulier, il suffisait d'avoir été soldat brave et de bonne conduite.

Rendu au repos, il se retira, en 1801, à Ettenheim.

Là, partageant son temps entre l'étude des belles lettres, la culture de son jardin et la chasse, il a vécu dans une retraite honorable et paisible jusqu'au 15 Mars 1804, qu'un attentat inouï contre sa personne prépara ceux qui en furent témoins à le voir périr par le plus grand des forfaits.

Quelle horrible catastrophe a détruit la noble espérance d'une des plus illustres races de la terre! Après une délibération secrete de peu de moments, en quelques heures, quelques gens sans nom, sans caractère, rassemblés clandestinement dans un lieu privé, dévouent à la mort, sans témoins, sans preuves écrites, ce jeune et brillant héros, si digne de porter le beau nom des vainqueurs de Cerizolles et de Rocroy.

Au mépris de la foi publique et du droit des gens, on enlève la victime au milieu de la nuit: au milieu de la nuit, on la fait arriver dans sa

dernière prison, où supprimant toutes les formes protectrices de l'innocence, sans qu'il puisse se défendre, sans qu'on croie avoir besoin de le convaincre d'aucun délit, on prononce qu'il faut qu'il meure. Enfin, pour consommer le crime, on attend que les ténèbres de la nuit viennent de nouveau envelopper la terre; mais dans le court intervalle qui s'écoule entre la condamnation de l'innocence et son exécution, instants sacrés, où même les grands coupables n'excitent que de la commisération, on pousse jusqu'à la férocité les traitements qu'on lui fait subir. Comme les sauvages, à la vue du prisonnier dont la chair doit assouvir leur hideuse faim, Murat, Hulin et leurs complices ne sont pas seulement altérés du sang de leur illustre victime, ils augmentent, autant qu'il est en eux, ses souffrances pour jouir et se repaitre du spectacle de sa douloureuse agonie.

Quatre circonstances principales partagent cet événement. L'enlevement de Mgr. le Duc d'Enghien d'Ettenheim, sa translation à Strasbourg et à Vincennes, sa condamnation; et enfin, sa mort.

I. Mgr. le Duc d'Enghien vivait dans l'electorat de Baden, du consentement du souverain de cet état, et sous la sauvegarde des lois qui lient les nations. Sa maison était pour lui un asile consacré par la volonté unanime de tous les peuples vivant en société. La voie de fait qui l'a arraché, les armes à la main, de sa demeure d'Ettenheim, est une violation du

droit des gens et une violation du droit politique; c'est un double crime évident.

Il crie d'autant plus vengeance qu'il est une attaque directe contre la sûreté de tous les Princes de l'Europe; car les gouvernants actuels de France par eux ou par leurs agents, n'avaient pas plus de droit d'enlever Mgr. le Duc d'Enghien, que tout autre Prince de l'Europe. En effet, dans l'état actuel des choses, ils ne pouvaient considérer Mgr. le Duc d'Enghien que comme un Prince étranger, et avec lequel ils ne pouvaient avoir que les rapports autorisés par le droit des gens.

Les anciens liens qui unissaient les Français ont été violemment brisés. Le gouvernement légitime et antique de France, auquel le Duc d'Enghien se faisait gloire de devoir soumission et fidélité, a été renversé. L'ancien pacte social a été déchiré; une nouvelle aggrégation lui a été substituée; les Princes de la maison de France en ont été exclus, première circonstance qui les rend étrangers à la République Françoise: mais, leur eût-on proposé de devenir membres de cette nouvelle association, ils eussent été, (les droits et les devoirs de la naissance à part) absolument libres dans leurs choix.

En rejettant l'offre de devenir membres du peuple sorti des ruines de la monarchie pour former une république, ainsi qu'ils ont rejeté la proposition de reconnaître cette république, ils devenaient

étrangers à l'ordre civil et politique adopté en France, seconde circonstance qui ne laisse aucun doute qu'ils ne soient véritablement et très-entièrement étrangers à la nation Française, relativement à son mode actuel d'existence politique.

Les rapports que Mgr. le Duc d'Enghien pouvait avoir avec la France actuelle, n'étaient donc que des rapports dérivant du droit des gens, comme ceux qu'a tout Prince étranger avec ce pays.

L'excès de la tyrannie, comme le remarquent les publicistes, est de décider les choses qui sont subordonnées aux lois générales des nations, par les principes de l'ordre civil particulier à une seule société: mais cette tyrannie devient une atrocité monstrueuse, quand elle est méditée de loin, et exécutée uniquement dans la vue d'envelopper un innocent, et de lui ravir tous les appuis et toute la force que lui donnaient sa position.

La tyrannie se décele encore par l'astuce avec laquelle Talleyrand-Périgord cherche à déguiser le crime, et à ne le considérer que comme l'exécution de l'article 1er du traité de Lunéville *.

* Voici le 1ér article du traité de Lunéville. On jugera s'il autorisait à enlever Mgr. le Duc d'Enghien.

Art. I. Il y aura à l'avenir, et pour toujours, paix, amitié et bonne intelligence entre S. M. l'Empereur, Roi d'Hongrie et de Bohême, stipulant, tant en son nom qu'en celui de l'Empire Germanique, et la République Française; s'engageant saditte Majesté à faire donner par ledit Empire sa ratification en bonne et due forme au présent traité. La plus

Une circonstance particulière appelle notre attention, parcequ'elle nous fournit un trait de la physionomie de cet homme si respectueux, quand il sait pouvoir tout ce qu'il ose; si circonspect et même si timide, lorsqu'il prévoit de la résistance, et une résistance proportionnée à celle qu'on peut lui opposer.

Avec quelle aisance, avec quelle sécurité, ses satellites se répandent sur le territoire de Baden et y exercent toutes leurs violences, avant même que l'Electeur ait connaissance de leurs projets; avec quelle docilité, au contraire, ils s'arrêtent et reculent à la voix de la régence de Fribourg qui se couvre du nom et de la puissance de la maison d'Autriche! *

Bonaparte savait que l'invasion du territoire de Baden n'amenerait que quelques discussions diplomatiques, tandis que violant le territoire de la mai-

---

grande attention sera apportée de part et d'autre au maintien d'une parfaite harmonie, à prévenir toutes sortes d'hostilités par terre et par mer, pour quelque cause, et sous quelque prétexte que ce puisse être, en s'attachant avec soin à entretenir l'union heureusement rétablie. Il ne sera donné aucun secours et protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudraient porter préjudice à l'une des parties contractantes.

* Une partie du détachement qui avait passé le Rhin se porta vers le territoire de Fribourg, afin d'y enlever les émigrés qui s'y trouvaient. La régence de Fribourg alla au devant de ce détachement, et le prévint qu'elle s'opposerait de tout son pouvoir à ce que le territoire de S. M. Impériale fut violé; en conséquence les troupes Françaises se retirerent.

son d'Autriche, il pouvait appeler sur sa tête une vengeance prompte, éclatante et proportionnée à l'offense. Ainsi pour lui il n'y a de respectable que ce qui est à l'abri de ses coups, de sacré que ce qui est fort et puissant, d'inviolable que ce qu'on ne peut violer impunément. La violence est donc substituée sur la terre aux traités, aux lois, à la justice, seules sources de la paix et du bonheur des nations.

II. Des soldats entraînent Mgr. le Duc d'Enghien à Strasbourg et emmènent en même tems toutes les personnes qui étoient avec lui. Vous croyez que c'est pour adoucir l'horreur de sa captivité; non, la générosité de vos sentimens vous abuse, âmes vertueuses et compatissantes! Il ne verra plus ses amis ni ses serviteurs; toute communication avec lui est interdite. Jusqu'à sa mort, il sera privé des soins dont l'habitude fait un besoin, il ne pourra ni changer de linge, ni se faire raser, ni être peigné: on ira plus loin, on l'empêchera de réparer par le sommeil ses forces épuisées; il ne s'endormira plus que du sommeil de la mort!

Cependant le préfet de Strasbourg l'interroge en présence du commandant militaire; ses réponses sont nobles, précises, franches et loyales. Ces deux hommes déclarent qu'il n'y a rien contre le Prince, que ses papiers ne fournissent aucune preuve contre lui, (aussi ne lui en a-t-on représenté au-

cune); qu'enfin, on n'a rien à craindre pour sa vie.

Malgré cet hommage rendu publiquement à son innocence, ces mêmes hommes le livrent à un officier de gendarmerie, qui a la bassesse de charger de chaînes pesantes son corps, ses pieds et ses mains; il en est douloureusement meurtri dans une route de plus de 110 lieues, faite d'une seule traite, et pendant laquelle on a eu la férocité de lui envier jusqu'au repos de l'affaissement, en le forçant de r'ouvrir les yeux chaque fois qu'ils se fermaient.

Il arriva à Vincennes, et dans le lieu où il est jeté, il ne trouve ni chaises, ni table, ni lit, seulement un peu de paille était étendue sur le plancher; on ne lui permet pas de s'y reposer, et quoique ses jambes fussent si enflées qu'à peine pouvoit-il se tenir debout, on le traine dans une chambre où il trouve huit personnes. Alors, dit-on il était sans fers!

Assis pour la première fois, depuis si long. tems, sur une chaise, il succombe à l'épuisement absolu de ses forces, il paraît s'endormir, mais les huit hommes qui l'entourent, et qui s'en sont emparés, l'arrachent à ce repos bienfaisant, pour qu'il réponde à des questions qu'ils lui font.

III. Quels sont donc ces êtres durs et malfaisans que la vue de l'homme souffrant trouve inaccessibles à la commisération, et qui aggravent

ses maux, en le rappelant au sentiment de ses douleurs, au lieu de lui donner les soins et les secours que son état exige. Ce sont les juges de Mgr. le Duc d'Enghien. Ses juges, grand Dieu!..... Je frémis de tous mes membres..... En vain je fixe sur ces hommes mes regards éperdus, je n'aperçois point de juges, je ne vois que des meutriers.

Des juges sauraient qu'un accusé ne peut être jugé que quand il est en état de faire valoir tous ses moyens de défense, et ils donneraient à Mgr. le Duc d'Enghien le temps de réparer ses forces épuisées.

La séance ouverte, ils rapportent avoir fait lire les pieces à charge et à décharge; premier mensonge: il n'y avait point de pieces à la charge de Mgr. le Duc d'Enghien; et la preuve, c'est qu'on ne lui en a présenté aucune.

Secondement, on l'a, dit-on, interrogé sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui, et on l'a entendu dans ses moyens de défense; second mensonge: premierement, parce que dans l'état d'épuisement où il était, il se trouvait dans l'impuissance physique de se défendre. Secondement, il lui était impossible de se défendre, puisqu'on ne produisait contre lui ni pièces écrites, ni témoins.

Enfin on pose les questions, et le Prince est accusé:

1° D'avoir porté les armes contre la république Françoise, est-il coupable?

2° D'avoir offert ses services au gouvernement Anglais, ennemi du peuple François, est-il coupable?

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement Anglais; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, est-il coupable?

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés Français et autres, soldé par l'Angleterre, formé sur les frontieres de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable?

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une division favorable à l'Angleterre, est-il coupable?

6° D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du Premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable?

Le premier et le second chefs d'accusation sont d'une absurdité si révoltante qu'avec cette jurisprudence, il n'y a pas un des princes de l'Europe qui, depuis la révolution, ont été en guerre avec les Français, que Bonaparte ne puisse faire fusillir, s'il trouve les moyens de s'en emparer.

Le troisième est faux. Il n'y a pas de preuves écrites, car il eût fallu les discuter contradictoirement avec l'accusé, et on ne lui a pas représenté de pièces; il n'y avait pas de témoins.

Le quatrième est une insigne imposture. Le rassemblement d'émigrés en Allemagne, à la solde de l'Angleterre, n'a jamais existé que dans l'imagination épouvantée des gouvernants de la France.*

Sur le rassemblement d'Emigrés en Allemagne.

* Veut-on savoir ce que Bonaparte et ses gens appellent un rassemblement d'émigrés (ils n'ont pas osé dire qu'ils fussent armés)? voici dans la plus exacte vérité ce que c'est que ce prétendu rassemblement.

Lorsque l'armée de Condé fut licenciée au mois de Mars 1801, cinq ou six cents officiers ou autres individus qui ne voulurent pas rentrer, se disséminerent sur différens points, suivant leur volonté ou leurs espérances. Il y en a en Croatie, en Styrie, en Hongrie, en Autriche, en Pologne, jusqu'à Moscou et St. Petersbourg. D'autres se fixèrent dans le Brisgaw, dans la Bavière, dans le pays de Baden, dans les Etats du Roi de Prusse, aux environs de Francfort, à Hambourg, à Altona, enfin en Angleterre. Dans le lieu où il y en a le plus, il ne s'en trouve pas 25 ensemble, et de 5 à 600 auxquels peut se monter la totalité, les femmes et les prêtres compris, plus de la moitié sont âgés de plus de soixante ans, ou hors d'état de servir par leurs infirmités ou leurs blessures.

Voici maintenant qu'elle est leur solde.

Lors du licenciement, les commissaires de S. M. Britannique accorderent quelques petites pensions de retraite de 1, 1½ 2, 3, ou 5 shellins par jour, selon leurs grades, à un certain nombre de ces anciens officiers. Ce sont ces pensions de retraite, prix d'un service passé, que Bonaparte transforme en une amorce pour un service futur.

Enfin, voici ce qui concerne M. Maillard et la lettre circulaire q'il a reçu de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé.

Mgr. le Prince de Condé n'a point écrit de circulaire de

Le cinquième est également une imposture atroce; mais remarquons sur cet article que notre infortuné Prince n'avait jamais été à Strasbourg, avant d'y avoir été conduit par les coldats qui l'enleverent de chez lui; il n'a donc pu diriger ce complot; or, où sont ces instructions, quels ont été ses agents, ses complices, à qui se sont-ils ouverts? a-t-on quelques lettres du Prince, qui prouvent qu'il ait eu l'intention de s'emparer de la citadelle de Strasbourg? — Rien de tout cela n'existe; on ne produit sur ce chef comme sur tous les autres, ni témoins ni pièces. Ici, l'absurde se joint à la méchanceté; on veut qu'un prince, qui était doué d'une grande pénétration,

---

puis qu'il est en Angleterre mais du moment qu'il y arriva, il s'occupa de solliciter une augmentation aux pensions de retraite qui avaient été données, et d'en demander pour ceux qui n'en avaient pas obtenu. Après deux années de démarches auprès des ministres, S. A. S. reçut enfin au mois de Décembre dernier la décision des Lords de la Trésorerie qui lui accordait ses deux demandes. Comme S, A. S. ne pouvait pas écrire à tous les intéresses individuellement: elle écrivit seulement à quelques officiers placés sur différens points de l'Allemagne, en leur envoyant l'extrait de la décision qu'elle avait obtenue, et en les chargeant d'en donner avis à ceux qui y avaient intérêt. C'est une de ces lettres dont on représente l'objet comme tendant à lever une armée.

Au reste, il est si faux que M. Maillard ait reçu de l'argent pour cet objet, qu'outre que ces pensions seront payées, comme toutes les autres, au bureau établi à Londres, No, 26, Parliament-Street, les ordres d'exécution n'ont pas encore été donnés par M. le Secrétaire de la Guerre, et que les anciens pensionnaires ne jouissent pas encore de l'augmentation qui leur a été accordée; ni les nouveaux de leur pension.

ait tenté, sans argent et sans troupes, de prendre une des forteresses les plus formidables de l'Europe, défendue par une des plus nombreuses garnisons. Les misérables qui voulaient sa mort, qui l'avaient jurée, avant que la victime fût entre leurs mains, n'ont imaginé les troisième et quatrième chefs d'accusation, que pour pallier l'absurdité du cinquième. Le troisième avait été imaginé pour faire croire que Mgr. le Duc d'Enghien pourrait disposer des trésors de l'Angleterre; le quatrième, qu'il avait une troupe considérable sous sa main: ces points d'appui ôtés, il ne reste plus que le mensonge et la calomnie.

Le sixième est encore un mensonge, et cela n'est pas surprenant; car, ce n'est qu'en recourant à la calomnie qu'on peut accuser un innocent. Non seulement Mgr. le Duc d'Enghien était étranger, (*ses lettres en font foi*) à ce qu'ont pu faire ou voulu entreprendre et Pichegru et les autres personnes qui sont actuellement détenues dans les prisons de France, mais encore il était, *ainsi que son père et son ayeul*, dans l'ignorance la plus entière, la plus absolue, des entreprises que ces personnes pouvaient méditer, ainsi il n'avait garde d'en être participant.

Enfin, l'on défie à la face des nations les monstres exécrables qui ont en accusation Mgr. le Duc d'Enghien, de produire une seule pièce, un seul témoin irréprochable, qui le charge d'un seul des

quatre derniers chefs d'accusation, et il n'y a point d'âme raisonnable qui ne soit convaincue de l'absurdité des deux premiers: cependant il est déclaré coupable, et ensuite on le condamne à mort!

Pour en venir à cet acte de fureur, qui invoque deux lois: l'une qui prononce la peine de mort contre les espions; et dans les six chefs d'accusation, il n'y en a pas un seul où il soit question d'espionage.

L'autre loi n'avait pour objet que de conserver la monarchie constitutionnelle dans la maison de Bourbon; et elle n'eût été justement appliquée que contre les brigands du 20 Juin, du 10 Août, du 2 Septembre 1792, et contre les auteurs du parricide du 21 Janvier 1793.

Le choix singulier de ces deux lois, absolument dénuées de rapport avec l'affaire à laquelle on l'applique; ce choix qui, si la tragédie était moins affreuse, n'exciterait que l'indignation, est la preuve la plus éclatante de l'innocence de Mgr. le Duc d'Enghien.

En veut-on une autre preuve, plus forte encore? on la trouvera dans la précipitation avec laquelle on a procédé contre lui. Pourquoi apprend-on à Paris qu'il a été massacré aux portes de cette capitale, avant même que l'on y eut su qu'on s'était emparé de sa personne, et qu'on l'avait livré à ses juges pour qu'ils signassent sa condamnation? Pourquoi ces formes expéditives contre lui?

Pourquoi ces mesures secrètes, à son égard, tandis qu'on prépare une instruction solemnelle à ceux dont on dit par l'article 6 de son acte d'accusation qu'il est le complice, et qu'on annonce qu'on leur laisse la plus grande latitude pour exposer leurs moyens justificatifs? Ne vous y trompez pas; Bonaparte réserve à tous le même sort, mais il croit avoir des preuves contre ceux sur le compte desquels il n'a pas encore statué; il veut qu'elles soient rendues publiques, pour qu'en les sacrifiant à son ressentiment particulier, il fasse accroire au peuple qu'il n'a fait qu'un acte de justice.

Pour le Duc d'Enghien au contraire, contre qui il n'y avait aucun apparence de délit, aucun commencement de preuves, il a bien fallu commencer par le tuer. Si on l'eût amené à une séance publique des tribunaux, ils seraient venus de tous côtés à cette séance, ces soldats qui avaient constamment éprouvé sa bienfaisance. Le prisonnier du 1er Décembre 1800 se serait, peut-être, représenté, eût montré ses cicatrices, et eût ému tous les cœurs en s'écriant, *c'est lui qui les a fait fermer; soldats, sauvez celui qui m'a sauvé!* Le Prince se serait défendu devant le peuple Français. Son innocence éclatant de toute part, ce triomphe, sa présence, les grands souvenirs attachés à son nom eussent soulevé toute la France contre son oppresseur.

IV. Enfin nous sommes arrivés à la désastreuse scène qui doit terminer à la fois et ces notices et la brillante carrière de Mgr. le Duc d'Enghien. Dès qu'il a entendu la sentence de mort portée contre lui, il recueille sa grande âme, et son corps qui un instant auparavant succombait au sommeil et aux fatigues inouïes qu'on lui faisait endurer depuis cinq jours et cinq nuits, son corps, disons-nous, semble reprendre sa vigueur accoutumée, pour que sa fin fût digne de sa vie.*

Il demande trois faveurs aux bourreaux qui viennent de le condamner à mort. La première, c'est qu'on lui donne un ministre de la religion pour l'assister dans ses derniers moments; la seconde, qu'il lui soit permis de couper une tresse de ses cheveux et qu'il soit assuré qu'elle sera remise fidélement à la personne qu'il indiquera; la troisième, qu'il puisse donner lui-même aux soldats qui le mettront à mort l'ordre de faire feu. Cette dernière faveur est refusée; la seconde lui est promise; la première ne lui est accordée qu'à la condition qu'il ne restera qu'une heure avec le prêtre qu'on lui enverra, et qu'il ne pourra lui parler qu'à haute voix et en présence de témoins. A la vue du ministre des autels, le héros s'humilie

---

*Ce malheureux héros, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Volt. Mérope.

devant le caractère sacré dont il est revêtu; mais ne croyant pas devoir obéir à l'injonction barbare de ne parler qu'à haute voix, il fait l'aveu de ses fautes et en demande pardon dans le silence, à l'Etre-Suprême devant lequel il va comparaître. Il désire que la sentence soit exécutée à l'instant; on lui répond que le jugement doit être confirmé par le Premier Consul.

Il y eut par conséquent un intervalle de douze heures entre sa condamnation et l'exécution de la sentence de mort. Qu'espérait il par là, le monstre qui venait de se rendre coupable d'une aussi longue atrocité? Son génie infernal s'était proposé peut-être, à force de cruautés, de rendre ce jeune héros faible dans ses derniers moments, de le voir s'humilier devant lui, et lui demander grâce. Ne pouvant juger les autres hommes que d'après son propre cœur, il n'a pu concevoir tant de magnanimité. S'il eût réussi dans ce perfide dessein, il se proposait sans doute de renouveler ses infames calomnies contre tous nos Princes; mais, après Dieu, le noble sang qui coule dans les veines de son illustre victime, l'a frustré dans cette horrible attente et ne lui a laissé que le remords de son impuissance, premier degré du supplice qui l'attend.

Cependant les ténebres de la nuit ont étendu leurs voiles pour la sixième fois depuis que le héros est devenu la proie des tigres. Il est une heure du matin, c'est l'heure des forfaits. L'ordre signé par

Bonaparte est arrivé, la générale bat, plusieurs généraux de la garde et de l'état-major de Murat ont été envoyés pour être témoins de cette horrible catastrophe, ou pour arrêter les mouvements de pitié qui auraient pu se manifester parmi la soldatesque; cinquante hommes portent des flambeaux, on sort du donjon de Vincennes, et l'on fait halte sur la pelouse à l'entrée du bois, au même lieu où St. Louis, le vingt-unième ayeul de Mgr. le Duc d'Enghien, se plaisait, en 1233, à administrer la justice aux moindres de ses sujets. C'est là que doit périr, après un intervalle de 570 ans, un petit fils de ce saint monarque, sous les coups d'un Corse, du fils d'un cabaretier de campagne, (Murat), et d'un ancien laquais de M. le Marquis de Conflans, (Hulin)! Vingt-cinq gendarmes d'élite font une ligne devant la victime. Neuf soldats, (on a dit à tort qu'ils étaient Italiens) se placent à trois pas du jeune héros, et attendent l'ordre du massacre. Le Prince qui avait tant de fois affronté la mort dans les combats, la voit en cette occasion d'un regard aussi ferme. Il ne veut pas qu'on lui bande les yeux, il dit qu'il veut voir jusqu'au dernier moment ceux dont le jugement était aussi injuste que cruel; on lui ordonne de se mettre à genoux, il répond qu'il ne s'agenouille que devant Dieu. Il désire, pour l'honneur de son pays, que ceux qui vont commettre ce dernier crime soient des étrangers. Hélas! à l'exception de celui qui

a ordonné sa mort, ses juges, ses exécuteurs sont tous des Français. Il s'aperçoit que les soldats hésitent; *Vous n'avez pas*, leur dit-il, *épargné le sang de votre Roi, pouvez-vous craindre de répandre le mien — faites votre devoir — Mon Dieu*, s'écria-t-il enfin, *sauvez le Roi, et délivrez ma patrie du joug des étrangers!* A peine a-t-il prononcé ces paroles touchantes qui servent dès aujourd'hui et serviront un jour de ralliement à tous les bons François, que le signal horrible est donné. —

Le coup part — Malheureux, tu n'avais pas d'enfants!

Non, il n'avait pas d'enfants, il n'en aura jamais, l'homme qui s'est plu ainsi à enfoncer le poignard dans le sein d'une des plus nobles et des plus illustres maisons de l'Europe, et à frapper d'un même coup trois générations à la fois. Non, depuis qu'il existe, aucun sentiment humain n'a parlé à son cœur. Non, il est étranger à ces rapports indestructibles que la nature a établis entre tous les hommes, de quelque croyance et de quelque nation qu'ils soient. Les barbares entre les mains desquels tomba St. Louis, admirerent l'héroisme et les vertus de ce saint Roi; ils y furent sensibles, et il obtint sa délivrance. Mais ici, ni l'innocence du jeune descendant de St. Louis, ni la gloire dont son nom est couvert, ni la neutralité de sa résidence ni la paix de sa retraite, n'ont rien pu sur l'âme du Soudan des Sarrasins de France.

APPENDIX.

Extrait du MONITEUR, *du 22 Mars, 1804.*

COMMISSION MILITAIRE SPECIALE,

Jugement du Peuple Français.

Ce jourd'hui, 30 Ventôse, an 12 de la République, (20 Mars, 1804.)—La commission militaire spéciale, formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 Ventôse, an 12, composée d'après la loi du 18 Fructidor, an 5, de sept membres, savoir: les citoyens Hulin, général de brigade, commandant les grénadiers à pied de la garde, président; Guiton, colonel, commandant le premier régiment de cuirassiers; Bazancourt, colonel, commandant le 4e. régiment d'infanterie légère; Ravier, colonel, commandant le 18e. régiment d'infanterie de ligne; Barrois, colonel, commandant le 96e. régiment d'infanterie de ligne; Rabbé, colonel, commandant le 21e. régiment de la garde municipale de Paris; d'Autancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine rapporteur; Molin, capitaine au 18e. régiment d'infanterie de ligne, gref-

fier. — Tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris, et commandant la première division militaire. — Lesquels président, membres, rapporteur et greffier, ne sont ni parens ni alliés entre eux ni du prévenu au dégré prohibé par la loi. — La commission convoquée par l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, s'est réunie dans le château de Vincennes, dans le logement du commandant de la place, à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, Duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 Août 1772; taille d'un mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils chatains-clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris, tirant sur le brun, bouche moyenne, nez acquilin, menton un peu pointu, bien fait.

Accusé 1°. d'avoir porté les armes contre la République Française; 2°. D'avoir offert ses services au gouvernement Anglais, ennemi du peuple Français; 3°. D'avoir reçu et accrédité près de lui les agents dudit gouvernement Anglais; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat; 4°. De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés Français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden; 5°. D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg,

tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre; 6°. D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre les jours du premier Consul, et devant, en cas de succès, de cette conspiration, entrer en France. La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces, tant celles à charge que celles à décharge. Cette lecture terminée, le président a ordonné à la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission. — Interrogé de ses noms, pronoms, âge, lieux de naissance et domicile. A répondu se nommer, Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, âgé de 32 ans, né à Chantilly, près de Paris, ayant quitté la France depuis le 16 Juillet 1789.

Après avoir fait prêter interrogatoire à l'accusé par l'ordre du président sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui; ouï le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien à ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire; sur leur réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer. L'accusé a été reconduit à la prison par son escorte; et le rap-

porteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistant dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président. La commission délibérant à huis clos, le président a posé les questions ainsi qu'il suit: Louis-Antoine-Henri de Bourbon, Duc d'Enghien, accusé, 1°. D'avoir porté les armes contre la République Française, est-il coupable? 2°. D'avoir offert ses services au gouvernement Anglais, ennemi du peuple Français, est-il coupable? 3°. D'avoir reçu et accrédité près de lui des agents dudit gouvernement Anglais; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, est-il coupable? 4°. De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés Français et autres, soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable? 5°. D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable? 6°. D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable?

Les voix recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins

ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier.

La commission déclare le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, 1°. A l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la république Française; 2°. A l'unanimité, coupable d'avoir offert ses services au gouvernement Anglais, ennemi du peuple Français; 3°. A l'unanimité, coupable d'avoir reçu et accrédité près de lui des agens dudit gouvernement Anglais, de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'état; 4°. A l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés Français et autres, soldé par l'Angleterre, formé sur les frontieres de la France dans les pays de Fribourg et de Baden; 5°. A l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départements circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre; 6°. A l'unanimité, coupable d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier Consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine; les voix recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée; la com-

mission militaire spéciale, condamne à l'unanimité à la peine de mort, le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionage, correspondance avec les ennemis de la république, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de la république.

Ladite peine prononcée en conformité des articles II, titre IV, du code militaire des délits et des peines, du 21 Brumaire an 5, 1re et 2de section du titre 1er du code pénal ordinaire, du 6 Octobre 1791, ainsi conçu; savoir: Art. II. (du 21 Brumaire an 5) "Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profession, convaincu d'espionage pour l'ennemi, sera puni de mort." Art. Ier. "Tout complot et attentat contre la république sera puni de mort." — Art. I. (du 6 Octobre 1791) "Toute conspiration et complot, tendant à troubler l'état par guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, seront punis de mort."

Enjoint au capitaine-rapporteur de lire de suite le présent jugement en présence de la grande assemblée, sous les armes au condamné. Ordonne qu'il en sera envoyé, dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition, tant au ministre de la guerre qu'au grand-juge, ministre de la justice, et au général en chef. gouverneur de Paris.

Fait, clos et jugé sans désemparer, les jour, mois, et an dits, en séance publique; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé, avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.

Signés: *Guiton, Bazancourt, Ravier, Barrois, Rabbé, d'Autancourt*, capitaine-rapteur; *Molin*, capitaine-greffier; *Hulin*, président.

F I N.

Bb3142